LE MAGAZINE DE LA PROVINCE

PROVINCE SUD

www.province-sud.nc

N° 16 • JUIN - JUILLET - AOÛT • 2012

Horizon Sud

Dossier

Deva, au cœur de la Nouvelle-Calédonie

SOMMAIRE

3 **Trois questions à...**
Pascal Vittori

4 **www.province-sud.nc et jeunes.nc**
Toute l'actualité des sites provinciaux

5 **Dossier**
Deva, un projet grand format

14 **Économie**
CASE : de nouvelles aides pour les entreprises

16 **Décryptage**
Oser l'innovation, avec Oséo

20 **Jeunesse**
E2C : on a tous droit à une seconde chance

22 **AJIR**
Conseil Provincial des Jeunes : une troisième année pleine de maturité

24 **Éducation**
L'excellence des internats provinciaux

26 **Social**
L'Institut Provincial Spécialisé Autisme

28 **Sport**
La province Sud, à fond le sport !

30 **Culture**
Présence japonaise au château Hagen

33 **Cap Sud 21**
Protéger et valoriser notre environnement

34 **Environnement**
Sauver Leprédour : les institutions et les chasseurs se mobilisent

5 Dossier

Deva, au cœur de la Nouvelle-Calédonie

36 **Zoom**
La réserve du cap N'Dua ouverte au public

37 **Agriculture**
Des produits de chez nous, près de chez vous

39 **Focus**
Profession Coordonnateur

40 **Développement durable**
Tous diplômés en « Développement Territorial » !

41 **Agenda**
Les principales manifestations des trois prochains mois

44 **Voirie**
Des travaux qui roulent

46 **Ils font la province Sud**
Rencontre avec Albert Luepack et Eddie Waimo

HorizonSud

BP L1 - 98849
Nouméa Cedex
Tél. : 25 81 22
Courriel :
jasmina.djurovic@province-sud.nc
Édité à 40 000 exemplaires
par la province Sud

Directeur de la publication :
Frédéric Garcia
Directeur de la rédaction :
Jérôme Pourtau
Rédactrice en chef :
Sophie Vallés
Correctrice :
Claudine Bousquet
Photographe :
Fabrice Wenger
Photographies aériennes :
Martial Dosdane
PAO : **Concept**
Impression : **IRN**
Distribution : **Totem**
N° ISSN : **2107-4488**

Trois questions à…

Pascal Vittori

Deuxième vice-président

Le projet Deva se concrétise enfin sur Bourail. Depuis toutes ces années, peut-on y croire ?

L'aménagement du domaine de Deva (propriété privée de la collectivité), énorme par sa superficie et complexe par son histoire, est une thématique régulièrement envisagée depuis les accords de Matignon-Oudinot. En reprenant le dossier en 2009, le président Frogier a œuvré à la remise à plat du dossier, en partant de la base : en donnant toute sa place à une société d'économie mixte (SEM Deva) afin de dynamiser et piloter la réflexion et la mise en œuvre. Dans le consensus, puisque l'originalité de cette SEM est de représenter, à parts égales, toutes les parties prenantes. Clans, Bouraillais, Mairie et Province se retrouvent très régulièrement dans cet espace de concertation pacifié et constructif.

Quelle est l'ambition de la collectivité sur Deva ?

Ce lieu, hautement symbolique, cristallise toutes les problématiques calédoniennes actuelles. Il pourrait être l'emblème de notre patrimoine. Tout y est à préserver, et tout y est à faire, tous ensemble. Il s'agit de mettre en valeur ce site exceptionnellement riche, tant sur le plan culturel qu'environnemental. Et humainement. La SEM Deva concrétise aujourd'hui l'aventure extraordinaire de la construction du pays. Au travers le domaine de Deva, c'est le futur partagé qui est en marche. Un futur envisagé par tous. Un futur élaboré par tous. Un futur au bénéfice de tous. Son emplacement au nord de la province Sud l'érige en modèle de développement économique et social calédonien, car il incarne aussi le rééquilibrage.

Que proposez-vous pour promouvoir le développement économique sur l'ensemble de la province ?

En premier lieu, nous avons réformé les aides financières à l'investissement. Après étude et réévaluation des besoins des entreprises, le réajustement du soutien au tissu économique s'imposait. Le nouveau Code des aides pour le soutien de l'économie (CASE) permettra un meilleur accompagnement des porteurs de projets. Donner les moyens de pérenniser les activités, c'est aussi favoriser la création d'emplois.

En second lieu, et pour aller plus loin, nous avons aussi œuvré à l'instauration de dispositifs nouveaux en matière d'incitation à l'innovation, enjeu majeur de développement économique. Par le biais de mesures provinciales, mais aussi par le truchement du dispositif métropolitain Oséo, pour la première fois présent outre-mer.

Deva :

« De la revendication à l'aspiration commune. »

Par Delphine Godot

Le guide des vacances, disponible toute l'année

À l'approche de chaque période de vacances, il vous suffit de vous connecter sur **www.province-sud.nc/guide-vacances** pour choisir le centre de vacances et de loisirs (CVL) idéal pour vos enfants.
Recensant une trentaine d'organisateurs et plus de 200 possibilités de centres de loisirs et séjours agréés pour les enfants et les jeunes de 4 à 17 ans, le guide des vacances en province Sud en ligne est actualisé tout au long de l'année.
Les CVL qui apparaissent dans le guide, déclarés auprès de la direction de la Jeunesse et des Sports de la province Sud qui les habilite, sont « sous garantie ».

Petit + web :
Vous pouvez sélectionner plusieurs critères : l'âge, le budget, le lieu et le type d'activité, et même choisir les centres proposés dans un même quartier pour plusieurs enfants. Après avoir sélectionné vos critères et lancé votre recherche, vous pouvez enregistrer votre sélection, l'imprimer, ou encore l'envoyer à un ami par courriel.

Tout savoir sur le service civique en Nouvelle-Calédonie

Dispositif du plan AJiR (Agir pour la Jeunesse : Insertion et Réussite) de la Province en faveur de la jeunesse, le service civique permet aux personnes de 16 à 25 ans, quel que soit leur niveau d'études, de formation, de qualification, d'effectuer une mission d'intérêt général de six ou douze mois.
Pour en savoir plus sur le service civique et les autres dispositifs du plan AJiR, une seule adresse : **jeunes.nc**

Petit + web :
Ambassadeur auprès du public, ambassadeur sportif, ou encore médiateur multimédia, toutes les missions de service civique proposées en Nouvelle-Calédonie sont en ligne : **www.service-civique.gouv.fr**

Toute l'offre culturelle de la province bientôt en ligne

Après le guide des vacances, la collectivité lance le guide des pratiques culturelles en province Sud. Arts plastiques, danse, cirque, multimédia, littérature, ce guide vous permettra en quelques clics de trouver l'activité artistique et culturelle idéale. S'adressant aux plus jeunes comme aux seniors, le guide recense plus de 500 stages organisés par des structures associatives, privées ou publiques.

Deva, au cœur de la Nouvelle-Calédonie

Dossier réalisé
par Mathurin Derel

Le projet complexe de Deva, conjuguant développement économique et promotion du patrimoine culturel et naturel, est en train de voir le jour.

Pour la première fois dans une initiative de cette envergure, les acteurs locaux et institutionnels ont été réunis au sein d'une société d'économie mixte. Cette structure porte la dynamique qui assurera la réussite de ce projet, « pilote » à bien des égards.

Deva, un projet grand format

Le projet est ambitieux. Et symbolique, à plus d'un titre.

4 999
C'est le nombre d'habitants de Bourail d'après le dernier recensement.

35 %
C'est le pourcentage des Bouraillais âgés de moins de 20 ans.

Un domaine de près de huit mille hectares, des investissements proches de vingt milliards... Les chiffres parlent d'eux-mêmes, plus qu'un projet, Deva est un défi qui est aussi une nécessité, comme le rappelle Tony Déa, vice-président de la SEM Mwé Ara et trésorier adjoint du GDPL Mwé Ara. *« Avec Deva,* souligne-t-il*, nous sommes au cœur du problème et les Bouraillais, dans leur ensemble, ont pris conscience de la nécessité d'intégrer le projet. »*

Associer tous les acteurs

Car, au-delà d'une avancée pour le rééquilibrage, *« Deva est le symbole de ce que nous avons cherché à mettre en place politiquement depuis plusieurs mois maintenant, c'est-à-dire faire participer véritablement tout le monde à la construction de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, en dépassant les barrières ethniques, les barrières communautaires, sociales »*, explique Cynthia Ligeard, la troisième vice-présidente de la province Sud.

« Il est grand temps d'asseoir un projet structurant dans le nord de la province Sud, qui a été jusqu'ici oublié. »

Tony Déa, vice-président de la SEM Mwé Ara

Un développement enfin partagé

Et le fait que Deva en soit aujourd'hui dans sa phase de concrétisation n'est pas un événement anodin. Comme le rappelle Thierry Mennesson, le directeur général de la SEM Mwé Ara, pendant près de quarante ans différents projets ont été envisagés sur le domaine sans jamais aboutir, faute de parvenir à un consensus. Deva est donc un enjeu stratégique majeur qui a permis de réunir toutes les énergies pour créer une dynamique de développement.

« C'est ce qui se passe aujourd'hui avec la composition de la SEM Mwé Ara qui porte le projet. Toutes les volontés convergent autour de ce projet de développement et ça, c'est très porteur du symbole de ce que nous voulons faire, et notamment avec l'opération des deux drapeaux », se félicite la troisième vice-présidente de la Province.

« Deva, c'est un projet de développement hôtelier et, donc, économique, un projet de développement agropastoral, un projet de développement culturel, une place pour les Calédoniens, une place pour les touristes... L'état d'esprit, il est là, c'est de l'enthousiasme. Une petite appréhension peut-être face à un projet d'une telle importance, mais une détermination largement plus grande que les appréhensions. »
Cynthia Ligeard, troisième vice-présidente de la province Sud

SEM Mwé Ara : le cœur du dispositif

La société d'économie mixte est l'outil indispensable choisi par le GDPL Mwé Ara, la commune et la Province dans le protocole d'accord. Elle est garante de la bonne réalisation de l'opération et fédère toutes les énergies autour du projet de Deva.

« La grande case du pays d'Ara », c'est ce que signifie littéralement le nom de la société d'économie mixte créée en août 2008. La structure regroupe la commune, le GDPL Mwé Ara, la province Sud ainsi qu'une représentation importante des Bouraillais.
« Le rôle de la SEM est double, précise Thierry Mennesson, son directeur général. *Elle a une mission économique, qui est de faciliter la réalisation du projet, et la mission politique d'associer tout le monde autour de Deva. »* Une pratique peu courante, selon le directeur, en dehors de la mine. La création d'un actionnariat populaire au travers de la Société de participation bouraillaise de Deva SPBD est d'ailleurs une première en province Sud.

Un montage inédit

La composition de l'actionnariat traduit l'esprit de concertation qui prévaut dans l'opération. Aujourd'hui, les Bouraillais sont actionnaires de la SEM, en attendant que Promosud leur redistribue les actions qu'elle porte. *« Le GDPL, est satisfait du partenariat avec les collectivités et notamment avec la province Sud »*, souligne Tony Déa, le vice-président de la SEM également président du GDPL, premier du genre à rassembler plusieurs clans.
La composition de la SEM Mwé Ara permet de mettre le GDPL et les Bouraillais au cœur du processus de décision, et notamment au travers de l'attribution des marchés. La SEM peut ainsi remplir plus efficacement une de ses principales missions : optimiser les retombées économiques pour la population locale.
Grâce au marché de prestations de services conclu avec la Province en 2010, et pour une durée de trois ans, la structure a en charge la promotion et la gestion du site. Elle assure, par exemple, la régulation de la population animale, ou encore la surveillance des travaux, mais aussi la construction des infrastructures et des équipements publics tels que les routes. Autant de missions qui doivent promouvoir le développement touristique et économique tout en conciliant les différents usages du domaine, du tourisme à l'usage coutumier, en passant par l'agriculture.

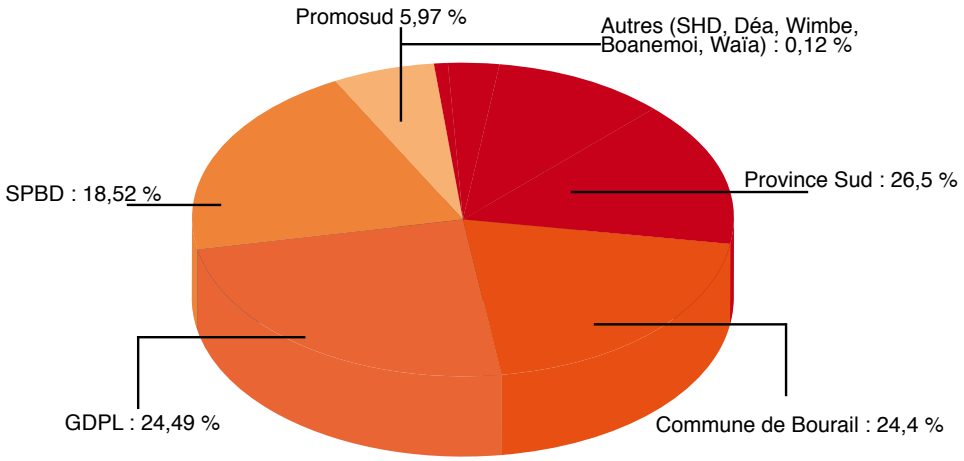

«La notion traditionnelle de l'actionnaire capitalistique qui investit pour avoir un retour sur investissement s'est effacée derrière l'intérêt de ce projet d'aménagement du territoire.»

Thierry Mennesson, directeur de la SEM Mwé Ara

27
millions de francs
C'est le montant total du capital de la SEM. Il se répartit en 27 000 actions de 1 000 francs.

80-100
millions de francs
Ce sont les charges annuelles de la SEM. Elles atteindront 120 à 130 millions par an quand la société aura recruté l'ensemble de son personnel (10 à 12 personnes, contre 4 aujourd'hui).

« Bourail est maintenant en attente de ce projet Deva. Aujourd'hui, la population y croit. Nous préparons les jeunes à intégrer les formations. Nous comptons sur les emplois directs, mais aussi et surtout sur les emplois indirects qui seront plus importants encore. »
Jean-Pierre Aïfa, maire de Bourail

« Deva concentre dans un même espace, tel un « laboratoire », tous les défis que la Nouvelle-Calédonie doit relever. Réussir Deva, c'est s'engager sur le chemin du futur partagé. »
Jean-Yves Lemenant, conseiller spécial Deva auprès du président de la Province

Accompagner la mutation sociale de Bourail

La création de près de 150 emplois directs, sur la zone de Deva, va bouleverser sensiblement la sociologie de Bourail. La commune, capitale agricole de la province, doit s'adapter aux exigences touristiques du futur complexe hôtelier, qui drainera de nombreux visiteurs internationaux.

À l'image de ce qu'à connu l'île des Pins, il y a seize ans, lors de l'implantation du Méridien, un travail important de concertation avec les populations, notamment les usagers du domaine, est indispensable pour préparer la mutation sans précédent du nord de la province Sud.

La création de dispositifs *ad hoc*

Par la nature même de sa composition, la SEM Mwé Ara, qui associe le plus grand nombre des parties prenantes, contribue très largement à cet accompagnement social.
Deuxième levier sur lesquels les Bouraillais peuvent compter : les dispositifs proposés sur place par la Province. Deux organismes provinciaux dynamisent le développement économique. Le guichet unique de l'information, du développement et de l'emploi (GUIDE) met en adéquation les offres et les demandes d'emploi. Le bureau d'animation économique (BAE) de la zone nord soutient les entreprises désireuses de se développer. Ces deux bureaux accompagnent la mise en œuvre des formations nécessaires aux activités sur Deva.
L'écoute et la concertation entre tous les partenaires sont le troisième pilier indispensable à l'accompagnement de la mutation de Bourail.

Un travail collégial pour préserver les équilibres

Le comité Sécurité Deva est l'exemple même de la mise en œuvre partagée entre acteurs du projet et collectivités (Province et Mairie). Pilotée conjointement par le maire de Bourail, le représentant du président de la province Sud et le directeur de la SEM Mwé Ara, la sécurité, à l'intérieur et aux abords du domaine, est traitée en véritable partenariat.

De même, la réflexion doit être collégiale entre usagers et associations. Deva, vaste domaine privilégié pour les populations, dédié aux découvertes et aux loisirs, doit être exploité dans le souci de conserver, protéger et faire connaître un patrimoine naturel et culturel riche, mais fragile. Le travail avec les associations telles que l'Association des chasseurs de Bourail (ACB), la Zone côtière ouest (ZCO) et l'Association bouraillaise pour la défense des lieux de loisirs, de l'environnement, du patrimoine culturel et identitaire calédonien (ABLEPIC), est indispensable au maintien des équilibres.

Réguler la population de cerfs

Un des principaux problèmes auxquels doivent faire face les promoteurs du projet reste le cerf. La SEM, dont la régulation des populations animales est une mission, a instauré des chasses, en collaboration avec la Fédération des chasseurs de Nouvelle-Calédonie et l'Association des chasseurs bouraillais. L'objectif d'abattage de la SEM est d'environ 1 000 animaux par an.

Sheraton : le moteur du développement

Le projet de Deva est avant tout un projet de développement économique. Le premier élément déjà visible de ce futur ensemble intégré est le Sheraton, hôtel cinq étoiles dont les travaux ont commencé.

Plus qu'un projet, Deva est une réalité. Depuis le mois de juin 2011, les ouvriers font sortir de terre le Sheraton dont le budget global avoisine les neuf milliards de francs. Une somme qui correspond à un peu moins de la moitié des vingt milliards de francs d'investissement prévus pour l'ensemble de l'aménagement du domaine.

Une démarche de développement durable

C'est la Société hôtelière de Deva (SHD), composée dans le même esprit d'ouverture que la SEM Mwé Ara qui porte l'investissement. Elle est détenue majoritairement par la Société hôtelière de Nouméa (85 %), mais les acteurs locaux figurent également à son capital, à hauteur de 10 % pour le GDPL Mwé Ara et 5 % pour les petits porteurs de la Société de participation bouraillaise de Deva. Ils seront, à terme, propriétaires du complexe de 180 clefs quatre et cinq étoiles, même si l'exploitation est confiée à la société internationale Starwood qui gère déjà les deux Méridien.

Déjà des retombées

Avec cette réalisation, le projet prend corps et la population voit se concrétiser les retombées économiques, que ce soit en matière de sécurité, pour la surveillance du chantier, ou d'emplois directs sur le chantier. « *Uniquement pour Arbé qui assure le gros œuvre, sur 57 employés, ils sont une vingtaine de Bourail* », précise en guise d'exemple Sonia Barket-Babois, la présidente de la SHD.

À l'ouverture de l'hôtel, fin 2013, la formation du personnel se poursuivra directement sur site et pourrait déboucher sur une ouverture au mois de novembre. En phase d'exploitation, le Sheraton fournira des emplois pour 130 personnes, sans compter ceux nécessaires au fonctionnement du golf de 18 trous, de classe internationale, et ceux nécessaires aux activités annexes qui se développeront autour de la structure hôtelière. Pour respecter le cahier des charges d'un hôtel de ce standing, il faut que les clients puissent disposer d'au moins treize activités.

Pour aider tous les Bouraillais à prendre part au développement, la Province a également mis en place un guichet unique d'information et de développement économique au cœur du village, qui a pour vocation de créer un lien entre le village et le domaine.

20 hectares sont dédiés à l'hébergement, qui comprend également une piscine, un spa, un kids club.

60 hectares sont dédiés au golf 18 trous.

800 000 bottes de paille seront utilisées pour la couverture des bâtiments, soit un investissement de 170 millions.

180 clefs seront réparties en 60 bungalows cinq étoiles et 120 chambres quatre étoiles.

250 personnes seront employées lors du pic de la construction de l'hôtel, début 2013.

« Notre rôle sera de fédérer toutes les activités autour du complexe hôtelier. Nous essaierons de créer une plate-forme de réservations, avec un label garantissant la qualité des prestations. »

Sonia Barket-Babois, présidente de la SHD

La longue histoire de Gouaro Deva

Le projet d'aménagement de Deva s'inscrit dans un environnement riche d'un point de vue historique et culturel. À préserver et à valoriser.

« Il s'agit de la plus importante opération de fouilles préventives réalisée en Nouvelle-Calédonie de tout temps, et de très très loin. »

Christophe Sand, directeur de l'Institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique

La Province a classé 1 000 hectares du domaine et procède à d'importantes fouilles archéologiques préventives. Le projet prévoit également une mise en valeur du site avec la création d'un village mélanésien et d'un autre, océanien.

Le domaine de Deva est un trésor du patrimoine historique calédonien. *« Il n'a pas été manipulé dans tous les sens par les anciens propriétaires »*, relève Ito Waïa, le secrétaire du GDPL Mwé Ara. C'est là que l'insurrection kanak de 1878 menée par le grand chef Ataï fut matée définitivement. Les « rebelles », de Boulouparis à Poya, qui y avaient trouvé refuge furent balayés par une mobilisation militaire importante, conduite par le colonel Wendling, en 1879.

Conserver

Mais l'histoire du site remonte à bien avant cet épisode de la période coloniale. C'est la raison pour laquelle la province Sud a fait procéder à des fouilles archéologiques préventives. *« C'est en quelque sorte une opération pilote pour une opération de cette envergure, qui nous permet d'obtenir des résultats scientifiques intéressants »*, se félicite Christophe Sand, le directeur de l'Institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique.

Des résultats qui datent les premières traces de présence humaine à environ 3 500 ans avant Jésus-Christ. *« Mais les rythmes d'occupation sont variables selon les époques »*, précise l'archéologue. Outre les poteries, datant majoritairement de la période post-Lapita, des restes de fours et les marques d'anciens campements, les fouilles ont mis au jour des sépultures et une organisation sociale qui se structure nettement à partir du dernier millénaire.

Si l'archéologie préventive vise normalement à étudier un site avant de faire des travaux, dans le cas de Deva, elle est aussi à l'origine de modifications du projet. La construction d'une route et celle d'un bâtiment ont ainsi été déplacées pour assurer notamment la sauvegarde de sépultures.

Mettre en valeur

Au-delà de la préservation, le projet a vocation à mettre en valeur ce patrimoine. *« C'est important que ce projet intègre des valeurs culturelles et symboliques. C'est là qu'a eu lieu la dernière bataille de la révolte de 1878. Mais c'est aussi et surtout l'occasion de mettre en valeur le passé d'un village traditionnel,* souligne Ito Waïa. *Il y aura une reconstitution des champs d'ignames, de taros... Plus généralement, le village présentera tout ce qu'il y a autour d'une tribu et dans la gestion du temps d'un groupe social lié à l'histoire de l'endroit et des clans. »*

Le village kanak ne sera pas seul puisque les travaux au sein des commissions de la SEM Mwé Ara ont abouti à la décision de créer un autre village. Un village océanien, qui signifie *« que l'on va rassembler tous les gens qui ont contribué à faire de ce pays ce qu'il est aujourd'hui »*, résume Ito Waïa.

Un joyau environnemental

Le projet de Deva est économique, culturel, mais aussi environnemental. Le domaine est un trésor de biodiversité qui abrite 10 % de la forêt sèche calédonienne et 13 kilomètres de littoral inscrit au patrimoine mondial. Les écosystèmes seront préservés et mis en valeur grâce au développement des sports de nature.

« Il y a un projet économique, l'archéologie préventive, l'authenticité pour le tourisme, mais la vraie valeur ajoutée, c'est l'environnement et la biodiversité. C'est véritablement le plus », assure Ito Waïa, le secrétaire du GDPL Mwé Ara. Un plus que la province Sud entend bien préserver, en faisant de Deva un tremplin et un modèle de préservation de la biodiversité. Une volonté partagée par la SEM et le GDPL qui souhaitent initier la population à une meilleure protection du littoral.

Les boucles de Deva

Un travail de préservation qui prend tout son sens avec la mise en valeur de ce patrimoine au travers des sports de nature. À l'image des aménagements de Netcha, Deva sera couvert par 160 kilomètres de pistes VTT, 90 kilomètres de sentiers équestres, entre 60 et 70 kilomètres de randonnées pédestres, six refuges (dont trois équestres) et deux postes ornithologiques – une vingtaine d'espèces d'oiseaux sont à observer, dont des migrateurs, autour des marais qui constituent des écosystèmes très riches. Les aménagements, dont le calendrier s'échelonne jusqu'en 2016, représentent un investissement de 215 millions sur cinq ans avec un objectif de qualité élevé. Qu'ils soient équestres, pédestres ou de VTT, les sentiers visent les labels métropolitains des différentes fédérations.

Ces aménagements répondent à une demande des touristes pour les sports de nature, mais également des Calédoniens, friands d'activités de plein air. La direction de la Jeunesse et des Sports provinciale proposera donc un large éventail de possibilités, pour les grands débutants comme pour les confirmés. Les différents sentiers seront connectés et offriront la possibilité d'effectuer des promenades familiales de quelques heures, à des randonnées de plusieurs jours, y compris à cheval grâce aux refuges permettant d'accueillir les chevaux.

90 %

C'est le pourcentage des 7 800 hectares du domaine qui sera sanctuarisé et accessible à tous. Cet espace comprend la Zone Côtière Ouest inscrite inscrite à l'Unesco.

« J'espère que ce projet débouchera sur un label vert. »

Ito Waïa, secrétaire du GDPL Mwé Ara

SE LOGER,
C'EST MIEUX VIVRE

Obtenez jusqu'à **3 000 000 F de subvention** pour acheter votre logement en primo-accession.

VOUS DISPOSEZ D'UN REVENU INTERMÉDIAIRE (JUSQU'À 600 000 F/MOIS) ET VOUS SOUHAITEZ ACQUÉRIR OU CONSTRUIRE POUR LA PREMIÈRE FOIS UN LOGEMENT RÉSERVÉ À VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE ?
LA PROVINCE SUD PEUT VOUS APPORTER SON SOUTIEN FINANCIER.

PROVINCE SUD

L'aide à laquelle vous pouvez prétendre est comprise entre 200 000 F et 3 000 000 F. Elle dépend de vos ressources et de la composition de votre famille.

Pour être éligible, votre projet doit concerner un logement neuf, en maison individuelle ou en appartement.

PLUSIEURS TYPES DE PROJETS PEUVENT ÊTRE AIDÉS :

- vous êtes déjà propriétaire d'un terrain et vous souhaitez y construire un logement ;
- vous souhaitez acquérir un terrain nu et y construire un logement ;
- vous souhaitez acquérir un logement neuf, sur plan, en état futur d'achèvement, clés en main, en appartement ou en maison individuelle.

TOUTES LES DÉMARCHES POUR MONTER UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES AUPRÈS DE LA MAISON DE L'HABITAT.

MAISON DE L'HABITAT

12, avenue Paul Doumer - Centre-ville
BP 5015 - 98807 Nouméa Cedex
Tél. 24 06 99 - Fax 24 07 46
mh@maisonhabitat.asso.nc

POUVEZ-VOUS BÉNÉFICIER D'UNE AIDE ?

Pour savoir si vous pouvez obtenir une subvention et en calculer le montant, rendez-vous sur :

www.province-sud.nc/logement/accession-aidee

SE LOGER EN PROVINCE SUD MODE D'EMPLOI

Locatif, accession à la propriété, rénovation...
Tout au long de votre parcours résidentiel, la province Sud vous accompagne.
Pour tout savoir, procurez-vous ce guide complet, à votre disposition à la Maison de l'habitat, ou téléchargez-le sur province-sud.nc rubrique logement.

Par Aurélie Cornec

CASE : de nouvelles aides pour les entreprises

Depuis décembre 2011, de nouvelles aides provinciales viennent favoriser le développement et la pérennité des entreprises.

Le guide du CASE sera publié avant la fin de l'année.

« Le CASE est un outil de développement économique qui permet de soutenir les entreprises par l'octroi de subventions », résume Henry Shiu, responsable du bureau industrie et commerce à la direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi (DEFE).

Un besoin réévalué, une aide ajustée

Le Code des aides pour le soutien de l'économie (CASE) s'adresse aux entreprises éligibles des secteurs de l'industrie, de l'artisanat, du commerce, du tourisme et des services qui réalisent un programme d'investissement inférieur ou égal à 100 millions de francs, dans le cadre de leur création, de leur développement ou de leur mise aux normes.

Publiée au *Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie (JONC)* le 28 décembre dernier, la délibération du CASE prévoit de nouvelles aides, qui complètent celles existantes, en faveur de l'exportation, de la reprise d'entreprise, de la gestion et du suivi comptables.

Elles résultent d'un réel besoin de soutien dans ces domaines. Un constat partagé par la DEFE et ses partenaires économiques. *« Le but est bien sûr de permettre aux porteurs de projets d'être mieux accompagnés, de pérenniser leur activité mais aussi de favoriser la création d'emplois »*, précise Henry Shiu.

Ce nouveau dispositif comprend également une aide aux investissements immatériels comme les logiciels informatiques, la recherche et le développement, ainsi que toutes les démarches de labellisation.

« Le développement des entreprises présentes sur son territoire est une orientation prioritaire pour la province Sud. Trois objectifs majeurs sont établis :

• l'amélioration de la pertinence des aides à l'investissement ;

• la création des conditions de développement des entreprises ;

• l'encouragement de l'innovation.

La réforme du Code des aides financières à l'investissement (CAFI), l'incitation à l'innovation, l'émergence de grappes d'entreprises, ou encore le soutien au projet de technopôle concrétisent les efforts de l'institution en faveur de la réalisation de ces objectifs. »

Gil Brial, président de la commission du développement économique

Les projets « verts » encouragés
Un taux d'intervention plus favorable est accordé aux entreprises qui interviennent dans la filière du développement durable (valorisation des déchets, développement des énergies renouvelables, respect de l'environnement, valorisation de la biodiversité…) ou qui sont favorables à l'environnement.

Des subventions plus rapides
Auparavant, la commission d'attribution des aides se réunissait environ trois fois par an. Aujourd'hui, le rythme s'est intensifié avec une réunion par mois. « *La validation des dossiers intervient ainsi plus rapidement* », indique Henry Shiu.

Une liste d'activités évolutive
Les filières éligibles à l'intervention provinciale font l'objet d'une liste annexée au CASE. Ce classement peut être modifié autant que nécessaire par le bureau de l'assemblée, après avis de la commission du développement économique.

Les différentes aides

Aides préalables à l'investissement : aides aux études de faisabilité.

Aides à l'investissement : aides à l'équipement, aux équipements préservant l'environnement, aux infrastructures primaires, aux investissements immatériels.

Aides à l'exploitation : aides à la formation, à l'emploi, au fonds de roulement, à la communication commerciale, à la gestion et au suivi comptables, aide exceptionnelle au maintien de l'effectif salarié.

Aides à l'exportation : aides à la prospection export, au soutien logistique à l'export, à l'emploi export.

Aides à la reprise d'entreprise : aides au diagnostic de transmission, à l'accompagnement du repreneur par le cédant.

Quelle aide à l'équipement ?

L'aide à l'équipement est la plus demandée. Comment est calculé son montant ?

Le taux d'intervention de la province Sud est fonction de la taille de l'entreprise, du montant de l'investissement et de la zone d'activité :

- **30 à 35 % pour les micro-entreprises dont le montant du projet est inférieur à 5 millions de francs ;**
- **15 à 25 % pour les autres projets.**

Une majoration de ces taux de base peut être accordée aux entreprises installées en zones de l'intérieur urbain (+5 %), en zones rurales ou coutumières (+10 %), intervenant dans une filière prioritaire (+5 à 15 %) ou projets verts (+10 à 30 %).

Le promoteur doit démontrer que l'aide sollicitée est véritablement nécessaire à la réalisation de son projet qui ne pourrait aboutir sans intervention publique.

Par Aurélie Cornec

Oser l'innovation, **avec Oséo**

Difficilement financée, l'innovation est pourtant un enjeu majeur de développement économique. La province Sud, avec l'appui d'Oséo, encourage désormais l'innovation. Mesures incitatives, mode d'emploi.

Si elle représente un enjeu fort du développement économique, l'innovation peine pourtant à trouver des financements. C'est pourquoi le président de la province Sud a sollicité en 2011 le P-DG d'Oséo, entreprise publique visant à favoriser l'innovation, pour accompagner la collectivité dans sa politique en faveur de l'innovation.

L'innovation : une forte valeur ajoutée

« Aujourd'hui, nous avons la chance de disposer d'un tissu économique diversifié. La technicité de certaines entreprises se développe et nous pouvons clairement affirmer que l'innovation a toute sa place et représente une importante carte à jouer dans le développement économique de la province. Le potentiel naturel de la Nouvelle-Calédonie est d'ailleurs porteur d'espoir en ce qui concerne la recherche et son application à l'innovation », analyse Raphaël Larvor, directeur adjoint de la direction de l'Économie de la Formation et de l'Emploi.

Trois produits Oséo disponibles en Nouvelle-Calédonie

« Il s'agit d'une volonté politique forte de faire en sorte que les produits financiers d'Oséo soient facilement disponibles au profit des entreprises de la province Sud », souligne Raphaël Larvor.

Un missionnaire d'Oséo, M. Verkant, s'est rendu fin avril sur le territoire afin de régler les modalités pratiques de la mise en place de trois produits de financement : les subventions, les avances remboursables et les prêts à taux zéro.
Ces aides seront attribuées à des projets labellisés Oséo, soit un nombre limité d'entreprises répondant à une stricte définition de l'innovation.

Au-delà d'Oséo, trois prêts provinciaux

D'autres dispositifs locaux vont alors être mis en place afin de compléter l'offre métropolitaine, notamment en cas d'adaptation sur le territoire de procédés innovants déjà existants.

L'expertise d'Oséo est donc également sollicitée pour aider la Province à structurer ses propres produits financiers d'appui aux entreprises potentiellement innovantes et en matière d'orientations stratégiques des politiques publiques menées au profit de l'innovation.
Deux supports de garantie seront utilisés : le Fonds de garantie de la province Sud et la Société de gestion de fonds de garantie d'outre-mer (SOGEFOM), afin d'abaisser le coût des crédits locaux. Trois nouveaux types de prêts participatifs seront ainsi mis en place.

Structurer le tissu économique
Grâce au dispositif Oséo et aux nouvelles aides financières de la province Sud, les entreprises qui choisiront de se consacrer à l'innovation disposeront de mécanismes de financement dédiés permettant de générer croissance, valeur ajoutée et emplois qualifiés.
« L'innovation participe à la structuration de l'économie de la province Sud et permet d'obtenir un panel d'emplois diversifiés répondant à un vrai besoin du marché du travail », assure Raphaël Larvor. La mise en place d'une stratégie globale en province Sud sur la thématique de l'innovation est donc en marche et tend à rendre plus compétitives les entreprises de la place.

Dispositif provincial complémentaire

Afin de compléter l'offre de produits Oséo, la province Sud instaure trois prêts dits « participatifs », correspondant à trois étapes clés dans une démarche d'innovation :

- **prêt d'amorçage ;**
- **prêt en recherche et développement (besoins immatériels) ;**
- **prêt de développement (besoins matériels).**

L'institution prévoit également d'autres produits financiers incluant une prise en charge des intérêts ou la bonification des taux de crédits.

« Certaines entreprises se positionnent déjà dans le domaine avec des activités d'aquaculture, de recherche géologique, ou encore d'imagerie satellite. C'est très enthousiasmant, car favoriser dans la province des activités innovantes est potentiellement porteur de développement à l'exportation de savoir-faire en recherche et développement. »

Raphaël Larvor, directeur adjoint de la direction de l'Économie de la Formation et de l'Emploi.

Oséo, pour la première fois outre-mer

Née en 2005 de la fusion de la Banque de développement des PME (BDPME) et de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), Oséo est une entreprise publique aux statuts d'établissement public industriel et commercial. Sa mission consiste à contribuer au développement de l'innovation grâce à des dotations de l'État.

Oséo est présente en Métropole et dans les DOM, et pour la première fois dans une collectivité d'outre-mer via la Nouvelle-Calédonie. L'Agence française de développement (AFD-NC) assurera le relais entre Oséo et les porteurs de projets innovants calédoniens.

Par Aurélie Cornec

Couveuse d'entreprises : accompagner les entrepreneurs

Créée en février 2010, la Couveuse d'entreprises de Nouvelle-Calédonie est un outil de développement économique local financé par la province Sud.

La Couveuse accompagne des projets présentant en moyenne un montant d'investissement situé entre 3 et 15 millions de francs. « *Nous accompagnons les créateurs d'entreprise après le bouclage du plan de financement ou au démarrage de l'activité* », explique Véronique Hueber, responsable de l'association. *L'objectif est de permettre au futur entrepreneur de consolider le démarrage de son activité et de lui faire atteindre un niveau d'autonomie nécessaire pour assurer le développement et la pérennisation de son activité, en maîtrisant les connaissances de base en gestion d'entreprise.* »

Un suivi individuel

Le porteur de projet ou l'entrepreneur est accompagné individuellement par la Couveuse pendant une période de neuf à douze mois renouvelable. Le parcours s'articule autour de six étapes : prescription du porteur de projet ou de l'entrepreneur, entretien avec la Couveuse, rédaction du dossier d'admission, présentation du projet devant le comité d'admission, entrée en parcours couveuse avec un programme d'accompagnement renforcé et de proximité et bilan de l'accompagnement. Au cours de cette période, une formation collective à la gestion d'entreprise est dispensée. Des ateliers collectifs et la mise en réseau professionnel viennent compléter le programme.

Contact : 28 12 16 ou 76 64 93.

Premier Forum de l'emploi : **le succès du SEF**

Le premier Forum de l'emploi, organisé par *Les Nouvelles calédoniennes* et *NC1ère*, s'est déroulé les 16 et 17 mars dernier à la Maison des artisans, a drainé près de 6 000 visiteurs. Il proposait un espace privilégié d'échanges et de rencontres sur les thèmes de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle.

Le service de l'emploi et de la formation (SEF) de la province Sud était bien sûr présent. Durant ces deux jours, des conseillers à l'emploi ont rencontré plus de 500 personnes afin de les renseigner et de présenter les missions et services du SEF. Sur leur stand, ils ont proposé la consultation de 100 offres d'emploi, pour lesquelles environ 300 personnes ont postulé.

Des ateliers ont également été organisés autour de trois thèmes : les aides à l'embauche, le recrutement par simulation et le handicap.

ÉPATE TES POTES,

dis NON à la clope !

Toi aussi, fais le GRAND SAUT !

Fumer réduit les capacités physiques.

Service de prévention en addictologie : 25 50 61
prevention@ass-addictologie.nc / www.ass.nc

ORDRE DES PHARMACIENS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

PROVINCE NORD

PROVINCE SUD

Province des Iles Loyauté

ASSNC
AGENCE SANITAIRE ET SOCIALE
de la Nouvelle-Calédonie

Trait d'Union

Par Sydélia Le Bras

E2C : on a tous droit à une seconde chance

230
demandes d'inscription.

60
élèves retenus sur critère de motivation.

80 %
des demandes d'inscription proviennent de jeunes femmes.

Pour la province Sud, la jeunesse, garante de l'avenir du pays, est au cœur de toutes les priorités. Un an après sa mise en place, l'École de la deuxième chance (E2C) de la province Sud affiche un succès insolent.

L'École de la deuxième chance (E2C) a pour mission d'aider l'insertion sociale et professionnelle de jeunes adultes âgés de 18 à 26 ans sans qualification et en marge du système scolaire depuis plus d'un an. Pour ce faire, l'E2C reprend les savoirs fondamentaux (lire, écrire, utiliser l'ordinateur, raisonner) et applique une pédagogie spécifique.

La professionnalisation comme point de départ pédagogique

L'E2C applique des concepts originaux. En premier lieu, il s'agit d'aider les jeunes à comprendre le monde professionnel et favoriser l'insertion dans la société grâce à des stages en entreprise, qui par ailleurs permettent d'acquérir des compétences techniques. Les élèves peuvent rester jusqu'à deux ans dans l'école, mais dès trois mois, certains décrochent un contrat. *« Nous sommes en partenariat avec le MEDEF et l'AFPTP pour aider les élèves à trouver un stage, mais la plupart du temps ils le trouvent seuls. On demande aux élèves de s'engager dans leur parcours, de devenir responsables, autonomes, acteurs de leur vie »,* précise Didier Tauru, directeur et formateur de l'E2C.

Une formation indemnisée

Les stagiaires de l'E2C province Sud sont considérés comme stagiaires de la formation professionnelle et perçoivent, à ce titre, une indemnité alignée sur le dispositif provincial SAFIR (50 % du SMG). Toute entreprise peut s'associer à l'action de l'école en accueillant en son sein des stagiaires (non rémunérés par l'entreprise) ou en apportant une contribution à son fonctionnement. Le Groupe Suez et la BCI-BRED sont déjà partenaires.
En fin de formation, l'E2C délivre une attestation des compétences acquises en milieu professionnel.

Une réinsertion professionnelle et sociale

« Je suis agréablement surpris par la qualité de la structure et de ses formateurs. Les locaux sont très fonctionnels. C'est un lieu véritablement profitable aux jeunes qui sont en perte de vitesse. Il faut que, dans le cadre du plan AJIR cette école soit une réussite pour remettre en selle des gens égarés, il faut les réinsérer sur le plan professionnel et social afin qu'ils puissent faire vivre dignement une famille. »

Alain Lazare, premier vice-président de la province Sud

Des conditions de grandes écoles

« En lycée pro, les classes sont surchargées. Ici, nous avons un formateur pour dix élèves. Au final, l'E2C s'approche de l'ambiance d'une école de commerce. On demande du savoir-être, un esprit de cohésion, de l'autonomie. On offre un équipement technologique révolutionnaire. Pour amener à la réussite, on donne à cette école les conditions du supérieur. »

Nicolas Kurtovitch, chargé de la Jeunesse auprès du président de la Province

Une approche individualisée

Pour une plus grande efficacité, autre originalité de l'école, chaque jeune est suivi durant son parcours par un formateur référent, et ce, jusqu'à un an après leur sortie de l'école. *« Il ne s'agit pas d'une simple formation, on s'investit dans la vie personnelle des élèves pour les aider à changer. C'est un travail de confiance entre eux et nous »*, confie Nathalie Tirebaque, première formatrice de l'E2C.

L'école peut accompagner la construction d'un projet personnel (candidature libre pour le bac, formation qualifiante). Elle prête aussi son assistance à la résolution des freins psychosociaux éventuels : problèmes de transport, de restauration, d'hébergement. Elle tente de trouver des solutions en liaison avec les autres acteurs de l'accompagnement social et de l'insertion. Cette année, six jeunes ont été logés. L'E2C dispose de quatre logements de la SIC et a accès aux anciens logements étudiants sur Nouméa.

La fierté d'un premier contrat

« Souvent, les jeunes sont introvertis, c'est pourquoi tous les dossiers méritent de rentrer. Quand les élèves pénètrent dans l'école, ils ont une basse estime d'eux-mêmes. Alors quand ils réussissent, qu'ils décrochent le premier contrat de leur vie, ils ont une fierté terrible. Tout à coup ils sourient, se sentent beaux. Assister à ce changement est un bonheur intense pour moi. »

Nathalie Tirebaque, première formatrice de l'E2C

80 % de réussite et 230 dossiers en attente

En 2011, l'E2C a accueilli 6 promotions de 10 élèves. En 2012, il est prévu 6 autres promotions.
Bilan de première promotion : 80 % de réussite : 4 CDD, 1 CDI, 3 entrées au CFA, 2 abandons.
Avant de considérer les abandons comme une « sortie négative », il faut attendre une année. C'est souvent durant cette période que les élèves décrochent des stages ou des contrats de travail, ils passent alors en « sorties positives ».

Infos

Inscriptions tout au long de l'année après dépôt d'un dossier et entretien avec un membre de l'équipe pédagogique.
E2C : 1, rue Frédéric-Surleau, immeuble Surcouf (1er étage). Tél. 25 16 60. Courriel : d.tauru@e2c-psud.nc

Conseil provincial des jeunes : une troisième année pleine de maturité

Par Sydélia Le Bras

Le 18 avril, a eu lieu l'élection du nouveau bureau du Conseil provincial des jeunes de la province Sud. Présentation.

Les générations se suivent, mais ne se ressemblent pas. La Province ne souhaite oublier aucune problématique concernant la nouvelle génération, c'est pourquoi les élus ont créé en 2010 le Conseil provincial des jeunes (CPJ). Jusque-là, aucune structure de la collectivité n'existait pour donner la parole aux jeunes. Si les deux premières années ont permis la mise en place du fonctionnement de cette instance, 2012 sera ancrée dans l'action. En témoignent Cynthia Contrit, nouvelle présidente du CPJ, et Warren Wakamengo, son vice-président.

Entendre la jeunesse, une priorité

« Le concept du CPJ permet de donner la parole à une tranche d'âge située en dessous de 18-19 ans. Le but étant de pouvoir mieux communiquer avec cette génération, qu'elle puisse défendre ses positions, amener des idées, des projets, émettre des suggestions, des souhaits, saisir le président de la Province pour lui faire des demandes, des propositions. Il faut que la jeunesse puisse être véritablement entendue, et comme nous sommes dans un principe d'échange, que nous puissions nous aussi lui demander conseil. »

Nicolas Kurtovitch, chargé de la Jeunesse auprès du président de la Province

S'investir plus dans le social

« Je suis membre du CPJ depuis deux ans. Je suis émue d'avoir été choisie. L'année dernière, nous nous sommes éparpillés, il y a eu beaucoup d'absentéisme. J'aimerais que, cette année, ce soit différent. Que nous soyons plus impliqués. Le projet qui me tient à cœur est de motiver les jeunes à s'investir dans le social, à rendre visite aux enfants malades dans les hôpitaux ou aux personnes âgées, en maison de retraite. »

Cynthia Contrit, 17 ans, lycée du Grand Nouméa, nouvelle présidente du CPJ

Défendre les jeunes

« C'est une première pour moi, mais je me sens prêt à avoir de grandes responsabilités. Je n'ai pas peur de parler à de grandes assemblées au nom des jeunes. Mon projet est de faire bouger les auxiliaires de proximité dans les quartiers chauds comme celui dans lequel j'habite. Je voudrais encourager les élèves à retourner en cours sans qu'ils aient peur de ceux qui les attendent devant le portail du collège pour les battre. »

Warren Wakamengo, 14 ans, collège de Rivière-Salée, nouveau vice-président du CPJ

CPJ, mode d'emploi

Les membres du Conseil provincial des jeunes sont élus parmi les délégués de classe de chaque collège et de chaque lycée de la province Sud. Un élève par établissement est choisi par ses camarades et intègre l'institution provinciale pour deux ans, afin de participer à la définition de sa politique Jeunesse.

Les membres du CPJ se répartissent entre cinq commissions : arts, culture et sports ; environnement ; social, santé et sécurité ; enseignement, éducation et travail ; affaires générales. Ils se doivent d'être, dans ces domaines, force de proposition pour aider la société à « bouger ».

© Sydélia Le Bras

Les Vélos du cœur

En présence d'Alain Lazare, premier vice-président de la province Sud, l'association Les Vélos du cœur, a remis, le 4 avril, dix vélos à des enfants issus de familles en difficulté. L'association, subventionnée par la Province, a pour but d'offrir des bicyclettes aux enfants afin de leur permettre d'aller à l'école ou de pratiquer un sport. L'association travaille également à la conception de vélos destinés à des enfants handicapés.

« Quand on était enfant, c'était le plus beau cadeau que l'on pouvait avoir. Pouvoir offrir un vélo à ces enfants aujourd'hui, c'est avoir la chance de faire briller leurs yeux, et ça, c'est le désir de la Province. », témoigne Alain Lazare.

Si vous désirez faire don d'un vélo à l'association, téléphonez au 81 49 11.

GRAINES DE TALENTS en province Sud

Graines de Talents : une seconde édition riche de participations

Pour cette seconde édition, le concours photos 100 % web Graines de Talents a séduit plus d'une soixantaine de photographes en herbe. Pour ce concours proposé sur le site jeunes.nc, il suffisait d'avoir entre 12 et 26 ans, un compte jeunes.nc et un accès Internet pour participer et poster la photo préférée de ses vacances.

Toutes les photos du concours, exposées dans une galerie virtuelle, ont été soumises au vote (en ligne) des internautes pour désigner les 50 finalistes, puis à un jury pour déterminer les 30 grands gagnants.

Petit + web :

Retrouvez les photos gagnantes du concours :
www.jeunes.nc/concours/gagnants
Découvrez toutes les photos du concours dans la galerie virtuelle :
http://www.jeunes.nc/concours/galerie

Carte Jeunes : restaurez la forêt sèche

Deux actions de restauration de forêt sèche (un trésor de biodiversité en voie d'extinction) ont déjà été proposées sur l'agenda « citoyen » de la carte Jeunes. La première au Ouen Toro avec une plantation de 5 000 arbres, le 21 avril, la seconde à Fort Téréka (Nouville) avec une plantation de 2 000 arbres, le 11 mai. Pour connaître les prochaines actions, rendez-vous sur le site **http://www.jeunes.nc/agenda/all**.

Par Sydélia Le Bras

L'excellence des internats provinciaux

Donner le meilleur aux enfants et les pousser à la réussite.

Cette année, l'internat provincial de Bourail a demandé l'obtention du label d'excellence pour l'intégralité de son internat. Celui de La Foa a conservé l'internat classique, et réserve celui d'excellence aux élèves méritants de quatrième et de troisième, mais aussi désormais de cinquième. Deux philosophies différentes pour un même but : la réussite des enfants.

Le label d'excellence, davantage de perspectives

En obtenant le label d'excellence, l'établissement bénéficie d'un complément budgétaire. Ce qui permet d'offrir, en matière de technologie comme de culture, un éventail d'activités supplémentaires : ateliers photographie, danse, peinture, théâtre, cinéma, informatique, sculpture, organisation de spectacles avec accueil de troupes, initiation au canoë, à l'environnement, sorties pédagogiques... Cette année, l'internat de Bourail organise une sortie « baleines », tandis que celui de La Foa prévoit des rencontres avec des témoins du débarquement américain.

Un bonus pour les élèves

Au-delà des activités, les élèves bénéficient de soutien scolaire. Des enseignants donnent des cours le soir, assurent le suivi des résultats scolaires et un accompagnement personnalisé. Ce qui permet à l'enfant de se perfectionner, de mieux comprendre. L'accompagnement d'un psychologue est également proposé, permettant de travailler sur ses motivations, d'agir préventivement sur les questions de violence ou d'addiction, de mettre en place des ateliers de parole, d'estime de soi, ou encore d'assurer un soutien psychologique.

170

À La Foa, le réfectoire, tout juste agrandi, propose 170 places au lieu de 130. Aujourd'hui, les élèves se lèvent une heure plus tard, à 6 heures, et déjeunent tous ensemble en un seul service.

L'internat provincial : la solution pour les boursiers en difficulté

Les internats provinciaux pallient des problèmes sociaux. La plupart des enfants pourraient rentrer chez eux le soir, mais 85 % des élèves sont issus de familles boursières car à revenus faibles. En intégrant l'internat, les enfants bénéficient de ce à quoi tout enfant devrait avoir droit.
Pour devenir famille boursière, les demandes doivent être faites auprès de la Province, qui évaluera les moyens familiaux.

Internat provincial de La Foa
Village de La Foa, rue Gally-Passebosc, tél. 44 32 20
Internat provincial de Bourail
Bellevue, 75 rue des Érythrines, tél. 44 11 05

Bourail :
« Tous les élèves ont droit à l'excellence »

« À la base, l'internat d'excellence est destiné aux élèves de quatrième et de troisième, mais je le vis comme une discrimination. Tous les élèves qui entrent à l'internat ont droit de participer à des projets d'excellence. En Métropole, l'internat d'excellence prépare des élèves méritants à des études longues. L'entrée est sélective et, la plupart du temps, les élèves ayant de bonnes notes sont issus de milieu favorisé, il s'agit donc de donner plus à ceux qui ont plus. Adapter ce qui se fait en Métropole en Nouvelle-Calédonie ne fonctionne pas. Cela créerait beaucoup d'inégalités et, surtout, il n'y aurait pas le public pour y accéder. Parmi mes élèves, ceux de la section SEGPA sont déjà en échec scolaire. Je ne veux pas les laisser de côté. En créant deux types d'internat (classique et d'excellence), ce serait injuste. C'est pourquoi, en 2012, j'ai décidé, avec l'aval de la province Sud, que tous les élèves qui intègrent l'internat de Bourail intégreraient l'internat d'excellence, pour permettre de donner le maximum aux enfants défavorisés, qui souvent n'ont pas accès à ce à quoi ils auraient droit en milieu favorisé, et leur offrir ainsi les meilleures conditions de réussite. »

Pierre Germa, directeur de l'internat provincial de Bourail

120

À Bourail, 13 éducateurs encadrent 120 élèves (du CE2 jusqu'au CAP SEGPA).

La Foa :
« Les suppléments excellence pour motiver tout le monde »

« Cette année, 38 élèves ont été sélectionnés pour bénéficier de l'internat d'excellence. Les élèves sont choisis sur un critère important : la motivation. L'élève peut être moyen ou faible en matière de notes, s'il a une bonne attitude et est motivé, on le prendra. L'internat d'excellence de notre établissement marche selon un système de levier. On peut y entrer et en sortir à n'importe quel moment de l'année. Ce n'est pas un dû, mais pas non plus quelque chose de fermé. Les suppléments excellence proposent des activités séduisantes pour récompenser ceux qui travaillent, et motiver les autres à donner le meilleur d'eux-mêmes pour y entrer. Cela ne veut pas dire que l'internat classique est délaissé. D'autres sorties sont organisées pour eux (piscine, cinéma, visite d'élevage de moutons, marche au parc des Grandes Fougères, jardinage). Pour les élèves de sixième en difficulté, par exemple, nous avons mis en place d'autres dispositifs. Ainsi, une enseignante du primaire vient deux fois par semaine pour combler des lacunes en math et en français… Personne n'est laissé de côté. Des activités différentes sont organisées en fonction des besoins et envies de chaque enfant. »

Stéphanie Bausch, directrice de l'internat provincial de La Foa

La Semaine des parents, pour mieux se comprendre

Du 23 au 27 avril, la septième édition de la Semaine des parents a permis de promouvoir les missions de l'école et de renforcer la relation entre équipes pédagogiques et familles. « Développer le partenariat avec les parents » est l'un des « 10 engagements pour l'école » de la direction provinciale de l'Enseignement . Témoignages en classe maternelle, à l'école des Fougères : *« Quand on emmène son petit, on est plus angoissé que l'enfant. Voir ce qu'il fait à l'école, c'est rassurant et cela le rend fier. Assister au cours rapproche aussi de l'enseignant »*, témoigne Florence (parente d'élève). *« Les parents sont étonnés de voir leur enfant aussi autonome. Pendant le goûter, on parle avec eux. C'est là qu'on se comprend, qu'on instaure une confiance »*, explique Graziella (enseignante).

Par Sydélia Guirao

L'Institut Provincial Spécialisé **Autisme**

En province Sud, plus de 80 enfants présentent des troubles autistiques. La Province travaille à la création d'un institut spécialisé : l'IPSA devrait voir le jour fin 2013.

Association Moi Je TED

Les enfants ou adolescents atteints de troubles envahissants du développement (TED), dont l'autisme, ne bénéficient pas encore des réponses spécifiques nécessaires. Pourtant, la prise en charge précoce et adaptée, sur les plans éducatif, thérapeutique et pédagogique, peut garantir une évolution favorable, et donner à l'enfant toutes ses chances de vivre en milieu ordinaire.

Une priorité pour la province Sud

Un projet global a donc été élaboré. Première urgence : former les professionnels de la petite enfance à savoir repérer et effectuer un diagnostic précis afin de pouvoir mettre en place un projet de suivi adapté à chaque enfant. En parallèle, la province Sud travaille à la création d'une structure pour offrir une prise en charge spécialisée et adaptée aux besoins des enfants autistes/TED et de leurs familles.

Une prise en charge complète à l'intention des familles

Établissement spécialisé, services pour l'enfant et soutien aux parents. Les trois volets du programme font de l'IPSA un projet complet.

L'établissement thérapeutique éducatif et pédagogique spécialisé (ETEPS) aura pour mission d'assurer les prises en charge thérapeutiques, éducatives et pédagogiques nécessaires aux besoins de l'enfant, autiste ou TED, dans un lieu spécialisé. Outre l'hébergement, l'équipe de l'ETEPS assurera un travail éducatif en continu, jour et nuit.

Le service d'accompagnement en milieu ordinaire (SAMO) du pôle médico-social provincial sera aussi créé. Cette plateforme de services permettra d'accompagner le projet d'intégration et de soins des enfants autistes/TED dans le milieu ordinaire. Le SAMO mettra en application le projet d'accompagnement qui fait suite aux diagnostics, et offrira un soutien et un accompagnement adaptés aux enfants et aux parents, ainsi qu'aux professionnels des structures d'accueil.

Enfin, le pôle Parentalité sera un lieu privilégié d'écoute et de conseil aux parents et familles qui requièrent ou sollicitent un accompagnement et un soutien dans leurs fonctions parentales.

Budget

Le budget de fonctionnement pour 30,5 postes devrait se situer entre 160 et 199 millions de francs par an.
Les travaux d'aménagement de l'ETEPS, du SAMO et du lieu d'hébergement sont évalués par la direction de l'Équipement de la province Sud à 300 millions de francs.

Le foyer Bougainvillées **rénové**

Coup de neuf au foyer des enfants placés par décision judiciaire. En attendant le déménagement.

Situé à Port Moselle, le foyer Bougainvillées accueille, en hébergement complet (365 jours par an), vingt-trois mineurs âgés de 10 à 17 ans, placés par décision judiciaire. Le foyer est mixte jusqu'à 12 ans. Entre 12 et 18 ans, il s'adresse uniquement aux adolescentes.
Un peu vétuste ? Les enfants et l'équipe pédagogique ont retroussé leurs manches afin de redonner une bouffée d'air frais et quelques couleurs à leur « maison d'accueil ». Désormais, le cadre est plus chaleureux et plus sécurisant. Dans les longs dortoirs, des petites chambres individuelles ont été aménagées, et pour leur donner un peu de caractère, les jeunes les ont décorées selon leur imagination. Le réfectoire a été réaménagé, et un joli projet de jardin potager se met en place.

Un suivi personnel et familial

Les enfants accueillis sont accompagnés par une équipe dévouée chargée de les rassurer, de les aider à trouver des repères et de favoriser leur évolution personnelle. En parallèle, un travail est fait avec la famille pour tâcher de résoudre les difficultés qui ont amené au placement, afin de préparer un retour à la maison dans les meilleures conditions.
La sollicitude et l'attention témoignées aux jeunes par l'équipe ont même permis de mettre en place un partenariat avec le vice-rectorat afin que certains d'entre eux puissent poursuivre des études à l'université.

2015 : un nouveau foyer

En juillet 2015, le foyer déménagera dans des locaux entièrement neufs et spécifiquement conçus. Sa capacité d'accueil sera doublée : les 2 500 m² permettront un fonctionnement plus adapté. Il verra le jour sur la ZAC de Dumbéa-sur-Mer.

Aide médicale : **l'informatique nous aide aussi !**

Doté depuis fin 2010 d'un nouveau logiciel, le service de l'aide médicale et des aides sociales légales est aujourd'hui en mesure de délivrer en cinq jours leur carte aux nouveaux bénéficiaires.

Au fur et à mesure de l'équipement en matériel adéquat sur chaque lieu d'accueil du public, le logiciel PAM a permis aux agents de l'aide médicale de réaliser l'impensable : ils peuvent, lorsqu'un bénéficiaire leur apporte un dossier complet, effectuer l'étude de cas, saisir les données et délivrer la carte d'aide médicale y compris sur les lieux de permanences décentralisées… en seulement cinq jours. Il fallait compter huit jours début 2011 et… trois mois avant 2005.

Par Annabelle Noir

La province Sud, à fond le sport !

Au travers du traitement et de l'attribution de subventions, le service des sports de la province Sud soutient le mouvement sportif et son développement.

210 millions de francs. C'est le montant des subventions annuelles versées aux associations et comités sportifs de la province Sud.

240 associations unisport, 30 associations omnisports et 20 comités sportifs provinciaux existent en province Sud.

Deux grandes campagnes de subventions viennent de s'achever pour les associations et les comités sportifs provinciaux. Ces aides financières relèvent de deux dispositifs : l'un émanant de l'État, avec le Centre national pour le développement du sport (CNDS), l'autre étant de ressort provincial. Chaque année, le service des sports de la province Sud centralise les dossiers de demande. *« Nos quatre agents assurent des permanences pour aider les bénévoles à préparer leurs dossiers et leurs projets »*, explique Karim Derras, le responsable du bureau des associations à la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la province Sud.

Les aides du CNDS

La province Sud traite les dossiers du CNDS la concernant, suite à une délégation du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. *« Nous avons une meilleure connaissance des associations sportives »*, confie Hervé Laurent, le chef du service des sports. Les subventions du CNDS s'élèvent à 60 millions de francs par an. Près de 200 dossiers et 800 projets différents sont examinés, les associations et les comités n'étant pas limités à un seul. Les demandes sont ensuite présentées en commission, avec la DJS-NC et le Comité territorial olympique et sportif (CTOS). En 2011, environ 500 projets ont été retenus en province Sud.

La vie des clubs sportifs

De son côté, le soutien provincial, qui représente 70 millions de francs par an, est alloué aux clubs en fonction de certains critères : la situation géographique, le nombre de licenciés, l'encadrement… *« Nous demandons aussi des informations sur les activités : palmarès sportif, organisations d'actions ou recherche de sponsoring, car nous encourageons les associations à vivre réellement »*, insiste Hervé Laurent. Avec 220 dossiers traités en 2011, c'est également l'occasion de recueillir des données précieuses sur les associations sportives en province Sud.

Marathon international © COMINC

À grands événements, subventions d'exception

Comme leur nom l'indique, ces subventions de la province Sud sont attribuées de manière exceptionnelle pour aider des associations spéciales (CPOSS, USEP, UNSS…) et soutenir la création d'associations ou l'organisation de grands événements sportifs tels que le Meeting Qantas, le Marathon international ou leTour cycliste de Nouvelle-Calédonie. Leur budget s'élève à 80 millions de francs par an.

Actus rentrée

Piste cyclable : ça roule à Tina

Les 7,5 kilomètres de piste cyclable de la presqu'île de Tina, à Nouméa, sont gérés depuis 2006 par la province Sud. Un cadre exceptionnel pour la pratique du cyclisme, entre nature et milieu urbain, qui reste pourtant peu fréquenté. Le projet de réaménagement, mené par la direction de la Jeunesse et des Sports de la province Sud, vise à valoriser cet équipement en diversifiant les activités. *« Trois boucles de VTT vont d'abord être réalisées et ouvertes au grand public. Ensuite, il y aura la construction d'un bikepark pour la pratique du vélo tout-terrain, puis d'un plateau d'évolution pour vélos traditionnels et VTT. Ces infrastructures seront réservées au public scolaire, aux clubs sportifs et aux collectivités publiques,* explique Christophe Joly, du service des sports. *À terme, l'objectif est de créer un véritable centre cycliste urbain de pleine nature. »* Début des travaux cette année !

CAN et E2C
À bâbord toute pour l'E2C

Les élèves de l'École de la deuxième chance goûtent aux joies du kayak et de la voile dans le cadre d'un partenariat avec le Centre d'activités nautiques (CAN) de la province Sud. Cette initiation a un double objectif : la découverte de nouveaux sports et celle du fonctionnement d'une infrastructure telle que le CAN. *« C'est un aller-retour entre le cadre scolaire et le monde du travail »*, estime Guy Perrot, le directeur du CAN. Un lien en adéquation avec la mission de l'E2C qui est la réinsertion sociale et professionnelle de jeunes, âgés de 18 à 26 ans, ayant décroché du système scolaire. *« Au travers de ces activités sportives, nos élèves peuvent aussi prendre confiance en eux et renforcer l'esprit du groupe »*, souligne Christine Dussud, formatrice à l'E2C.

Visite provinciale à la Maison des sports d'Auteuil

Élu en charge du sport, Alain Lazare effectue le tour de toutes les infrastructures sportives qui relèvent de la province Sud. Le 18 avril, il s'est rendu à la Maison des sports, à Auteuil. *« L'objectif de ces visites est d'être à l'écoute des structures et de savoir comment sont utilisés les fonds publics »*, commente le 1er vice-président de la province Sud. Mise en place en 2009, la Maison des sports est gérée par le Comité provincial olympique et sportif sud (CPOSS) qui reçoit, à ce titre, une subvention annuelle. En 2012, celle-ci s'élève à 7 millions de francs. La Maison des sports est un soutien administratif pour les comités sportifs provinciaux qui peuvent y disposer de bureaux équipés et avoir accès à de nombreuses sources d'informations.

Par Annabelle Noir

Présence japonaise au château Hagen

En juillet, le château Hagen accueille le festival culturel japonais dans le cadre du 120e anniversaire de la présence japonaise en Nouvelle-Calédonie.

1 500 000 francs.
C'est le montant de la participation de la province Sud pour la commémoration de la présence japonaise en Nouvelle-Calédonie.

Les premiers travailleurs japonais ont débarqué à Thio en 1892, pour être employés dans les mines de nickel. Cent vingt ans ans plus tard, leurs descendants célèbrent l'anniversaire de l'arrivée de leurs ancêtres au travers d'un programme de manifestations historiques et culturelles, du 26 juin au 8 juillet, entre Nouméa, La Foa, Poindimié et Thio. La province Sud s'associe à cette commémoration par le biais d'une participation financière et la mise à disposition du château Hagen pour le festival culturel japonais, le samedi 7 et le dimanche 8 juillet. « *Le château Hagen a été construit en 1892 ! Ce n'est pas fait exprès, mais nous nous sommes dit que c'était un signe du destin* », confie Marie-José Michel, consul honoraire du Japon en Nouvelle-Calédonie et présidente d'honneur de l'Amicale japonaise, une des associations préparant cet événement. Autre clin d'œil à l'histoire, les concerts* de Kitamura Jazz Quartet au Théâtre de l'Île à Nouville, sur le lieu même d'internement des Japonais après l'attaque de Pearl Harbor, il y a soixante-dix ans.

Un mémorial à Thio

Pendant les festivités, des délégations japonaises sont attendues en Nouvelle-Calédonie. « *Nous comptions environ 100 personnes et nous en sommes déjà à plus de 160 !* », se réjouit Marie-José Michel. Un temps fort les attend le jeudi 5 juillet, au cimetière de Thio, avec la pose de la première pierre du mémorial japonais, qui sera inauguré à la fin de l'année. Les porteurs de ce projet ont pu compter sur l'aide du service du patrimoine historique et culturel de la province Sud pour le mettre en place. « *5 575 travailleurs japonais ont participé à la construction de ce pays et à la fondation du village de Thio. Certains y sont décédés. Ces personnes méritent véritablement un mémorial* », souligne Marie-José Michel. Son concepteur, Yukiyoshi Matsuda, est un architecte résidant à Okinawa. Fils d'un émigrant japonais qui a travaillé à la SLN, il a des demi-sœurs en Nouvelle-Calédonie. « *Toutes les pièces de la commémoration s'assemblent ainsi, avec une facilité et une cohérence incroyables* », conclut Marie-José Michel.

Exposition
Vendredi 29 et samedi 30 juin.
Réservations : 25 50 50.

120 ans d'histoire à partager

En 1892, 599 hommes japonais célibataires arrivent sous contrat en Nouvelle-Calédonie. C'est le début de l'émigration japonaise liée à la mine, qui va durer jusqu'en 1919. Bientôt, ces Japonais fondent des familles et s'établissent sur toute l'île où ils réussissent dans diverses activités. L'attaque de Pearl Harbor, en 1941, a entraîné l'expulsion de cette première génération de Japonais, considérés comme des ennemis, tandis que leurs femmes et leurs enfants sont restés en Nouvelle-Calédonie.

Au programme du festival culturel japonais au château Hagen, les 7 et 8 juillet : cérémonie du thé, spectacles de danses traditionnelles, démonstrations de karaté, ateliers de dessin…

Actus rentrée

Succès pour les Américains

Plus de 3 000 personnes ont visité l'exposition organisée par la province Sud, au château Hagen, à l'occasion du 70e anniversaire de l'arrivée des Américains en Nouvelle-Calédonie. Un joli succès qui montre l'intérêt des Calédoniens, toutes générations confondues, pour cette période de l'histoire située entre 1942 et 1946. Lors d'une nocturne, près de 800 visiteurs ont profité des photos et des vidéos, pour ensuite siroter un Coca, grignoter du pop-corn et écouter des standards de la musique américaine ! Entre le 26 octobre et le 9 novembre, ce sera au tour des habitants de La Foa d'apprécier l'exposition qui devrait continuer à se déplacer en province Sud.

Fort Teremba

Du neuf au fort Teremba
Après avoir retrouvé son aspect d'origine, le fort Teremba, situé à Moindou, accueille maintenant une exposition permanente entièrement rénovée. Ce nouveau parcours est composé de trois espaces. Les deux premiers se situent dans le fortin, le bâtiment principal du fort, et proposent une histoire ancienne et récente du site. La troisième section, dans le bâtiment cellulaire, s'intitule « Des souffrances parallèles » et met en perspective les souffrances des forçats au temps du bagne et celles des Kanak, qui ont mené à l'insurrection de 1878. Le service du patrimoine historique et culturel de la province Sud a apporté son concours à cet aménagement, tandis que la province Sud l'a financé par une subvention de 15 millions de francs, versée à l'Association Marguerite, et par le paiement du muséographe qui a travaillé sur le projet.

5 000
visiteurs par an. Le fort Teremba est le site historique de brousse le plus fréquenté du pays.

Art visuel
Pierre Frogier,
Sénateur de la Nouvelle-Calédonie,
Président de l'Assemblée de la province Sud
a le plaisir de remettre le prix de l'Aide à la création artistique à
Nicolas MOLE
Le président
www.province-sud.nc
PROVINCE SUD

Aides à la création

La province Sud soutient la création artistique
Un premier album à enregistrer ? Un livre à éditer ? Jusqu'au 14 août, il est possible de déposer un dossier d'inscription auprès de la direction de la Culture de la province Sud, pour l'obtention d'une aide financière dans l'une de ces catégories : la création musicale, la réalisation de court-métrage, l'exposition, la création en arts visuels, l'accompagnement à l'écriture et l'édition. En 2011, 26 lauréats se sont vu remettre une aide pour pouvoir réaliser leur projet artistique. En 2012, le budget consacré à ce dispositif s'élève à 11 720 000 francs.

Les dossiers d'inscription sont à retirer à la direction de la Culture de la province Sud : 16, rue Gallieni, 5e étage. Tél. 24 60 90 ou sur le site www.province-sud.nc

Actus rentrée

Fête de la Musique

La province Sud fête la musique pop

Deux dates sont à retenir en province Sud pour la fête de la Musique. Jeudi 21 juin, dans le hall d'honneur de l'hôtel de la province Sud, les élèves du Conservatoire de musique et de danse de la Nouvelle-Calédonie donnent une représentation gratuite. Leur répertoire ? Des reprises de tubes pop à l'occasion du 50e anniversaire de ce style musical lancé par le célèbre *Love me do* des Beatles. Samedi 23 juin, c'est un itinéraire musical qui attend le public dans trois communes intérieures de la province Sud : Boulouparis, Sarraméa et La Foa. Au programme, des artistes de la région, ainsi que des lauréats 2011 de l'aide à la création musicale, un dispositif de la province Sud. Tous les concerts sont gratuits !

Festival des arts du Pacifique

11e Festival des arts du Pacifique, c'est parti !

Du 2 au 13 juillet, près de 3 000 artistes, originaires de 27 pays d'Océanie, ont rendez-vous aux îles Salomon pour le 11e Festival des arts du Pacifique. La délégation de la Nouvelle-Calédonie compte 150 personnes : 120 artistes (40 par province), mais aussi des élus, un coordinateur (Cyril Pigeau), une interprète (Marie-Albertine Néméia), un médecin et des représentants des établissements publics culturels. Élue en charge de la culture, Henriette Falelavaki se joint à la délégation de la province Sud. *« Les élus auront un rôle protocolaire, mais aussi d'accompagnement et de soutien aux artistes. La relation de proximité qui s'établira à Honiara les confortera dans l'importance que la province Sud leur accorde »*, estime Christine Aïta, de la direction de la Culture.

"CULTURE IN HARMONY WITH NATURE"
11th Festival of Pacific Arts
Solomon Islands 2012

Site internet du Festival des arts du Pacifique : www.festivalofpacificarts.com

© Sophie Vallés

Espace « Culture Sud » au Festival du cinéma de La Foa

Pour cette 14e édition, la province Sud renforce son soutien au Festival du cinéma de La Foa avec de nouveaux projets. L'espace « Culture Sud » va s'animer avec la diffusion en continu des courts-métrages locaux ayant eu le soutien de la province Sud depuis 2009. Les festivaliers pourront trouver de l'information concernant les actions de la Province en matière de cinéma et d'audiovisuel, et découvrir l'exposition photographique du bureau d'accueil des tournages (BAT) sur le thème des métiers du cinéma. Cerise sur le gâteau, le film réalisé cette année par le BAT, va investir, le temps d'un week-end, les lieux publics de la commune (station-service, passerelle Marguerite…) pour reproduire des scènes de films cultes ! Un tournage professionnel qui sollicitera la participation des commerçants et des visiteurs. L'espace « Culture Sud » au Festival du cinéma de La Foa, c'est du 29 juin au 6 juillet !

Par Jasmina Djurovic

Protéger et valoriser **notre environnement**

Parce que gouverner, c'est prévoir, la province Sud s'est munie d'une feuille de route pour anticiper notre devenir. « Cap Sud 21 » trace les grands objectifs pour dix ans. Aujourd'hui, cap sur l'orientation stratégique n° 6 : l'environnement.

Réduire notre empreinte écologique

Réduire notre empreinte écologique passe en premier lieu par la définition d'une politique volontariste de traitement et de valorisation des déchets :

- en favorisant la mise en place des filières de valorisation et de recyclage ;
- en développant de nouvelles techniques de collecte et de tri des déchets valorisables.

Maîtriser nos impacts environnementaux

La province Sud s'engage également dans une politique active de maîtrise des impacts liés à l'activité humaine sur l'environnement :

- en développant le contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ;
- en encourageant la limitation et la compensation des émissions de gaz à effet de serre ;
- en poursuivant les efforts engagés en matière de sensibilisation des populations ;
- en promouvant les modes d'agriculture raisonnée.

Conserver les écosystèmes et préserver la biodiversité

La conservation des écosystèmes et de la biodiversité passe par une politique de soutien aux associations locales de gestion et par l'harmonisation de leurs initiatives.
Les aires protégées devront faire l'objet d'un plan de gestion pour assurer un suivi des activités qui y sont organisées.

Valoriser les espaces naturels

La province Sud développera son action :

- en matière de sensibilisation à la préservation des écosystèmes et des espèces endémiques emblématiques ;
- en matière de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

© Emmanuel Couture (DENV)

L'Union des (trois) comités de gestion locaux du Grand Lagon Sud a été créée fin 2011. Les membres du conseil d'administration et du bureau ont été élus le 5 novembre à Plum.

Par Aurélie Cornec

Sauver Leprédour : les institutions et les chasseurs se mobilisent

La province Sud, l'État, la Nouvelle-Calédonie et la Fédération de la faune et de la chasse de Nouvelle-Calédonie (FFCNC) œuvrent ensemble dans un programme d'éradication des lapins et de restauration écologique de l'îlot Leprédour.

3 000

C'est le nombre de lapins abattus depuis mi-2011, soit 70 % de leur population, selon les estimations (à partir d'indicateurs biologiques).

Le projet de conservation durable des richesses naturelles de l'îlot Leprédour, dans la baie de Saint-Vincent à Boulouparis, est pionnier dans la région Pacifique.

« La prolifération de cerfs, de cochons sauvages et de lapins a causé une importante dégradation directe, avec la disparition d'espèces végétales endémiques, et une dégradation indirecte, avec l'érosion massive du sol », explique Lionel Brinon, chargé de mission cynégétique à la direction de l'Environnement. Le Code de l'environnement de la province Sud a ainsi requalifié les 800 hectares de l'îlot Leprédour en réserve naturelle, en 2009, afin d'y permettre le maintien et la réhabilitation d'espèces menacées, ainsi que la restauration d'habitats.

L'éradication des lapins d'ici 2014

Cette volonté de restauration écologique doit avant tout passer par l'éradication des espèces animales nuisibles. En 2009, une première convention de collaboration pour l'éradication des cerfs et cochons sauvages avait été conclue entre la province Sud, la Nouvelle-Calédonie, l'État et la FFCNC. Dès 2010, les résultats des opérations se sont révélés positifs et les impacts sur la nature ont été limités. Les prélèvements avaient permis d'estimer la population de cerfs à près de 600 têtes. Moins d'une dizaine sont observés aujourd'hui sur l'îlot.

Actuellement, le sauvetage de l'îlot est entré dans une seconde étape qui vise à éradiquer, d'ici deux ans, la population de lapins. Dans ce contexte, et à l'initiative d'Alain Lazare, maire de Boulouparis, deux conventions ont été signées le 21 mars dernier.

Une convention-cadre pluriannuelle associe la province Sud (représentée par son 2e vice-président, Pascal Vittori), la

Leprédour : une réserve naturelle exceptionnelle

L'île Leprédour est la plus ancienne réserve terrestre de Nouvelle-Calédonie. Elle représente 600 hectares, dont une mangrove compacte de 180 hectares et 30 hectares de forêt sèche avec des espèces végétales rares et endémiques. Son écosystème est donc d'intérêt patrimonial.

Nouvelle-Calédonie et l'État (représenté par le haut-commissaire de la République Albert Dupuy).
Une convention de « collaboration pour le contrôle des cerfs et des lapins sauvages dans la réserve naturelle de l'île Leprédour » noue un nouveau partenariat entre la province Sud et la FFCNC (représentée par son président, André Reveillon).

Les chasseurs, véritables partenaires écologiques

La province Sud et la FFCNC ont ainsi entamé en décembre 2011 plusieurs opérations de destruction de masse des lapins, dans des conditions strictement contrôlées et encadrées par les deux parties, dans le respect du Code de l'environnement. Pour la province Sud, il s'agit de bénéficier du savoir-faire des chasseurs. Pour la FFCNC, il s'agit de rendre à l'îlot Leprédour sa vocation de réserve naturelle et de démontrer que les chasseurs peuvent également être des acteurs actifs de la protection de l'environnement.
« Depuis juillet dernier, nous avons testé différentes méthodes de chasse, puis sélectionné les plus efficaces, c'est-à-dire la chasse à pied et au fusil de jour, complétée par les tirs à la carabine de nuit. En parallèle, des collets ont été posés ainsi que des pièges à mâchoires, et la chasse au chien d'arrêt est également utilisée », explique Lionel Brinon. *Depuis décembre, trois opérations sont menées chaque semaine avec une trentaine de chasseurs.* »
Une fois les objectifs atteints, la restauration de l'îlot prendra une autre dimension. *« Des indicateurs de suivi de population de lapins vont nous permettre de contrôler l'évolution du nombre d'individus, l'objectif étant bien sûr de maintenir la population au plus proche de zéro. Ensuite, nous pourrons démarrer la réparation écologique de l'île et limiter au maximum le phénomène d'érosion »*, conclut Lionel Brinon.

Ce projet de conservation durable des richesses naturelles de l'îlot Leprédour laisse présager d'excellents résultats à long terme et tend à être mis en place au sein d'autres communes.

Nos chasseurs, écolos !

« Le partenariat entre la FFCNC et la province Sud est très constructif. Les chasseurs ont bien compris les enjeux et sont très volontaires. Les bons résultats prouvent d'ailleurs leur investissement dans ce projet. Ils ont par ailleurs déjà participé à la plantation d'une centaine d'arbres sur l'îlot et se sont engagés à assurer d'autres opérations de plantation. »
Lionel Brinon, chargé de mission cynégétique à la direction de l'Environnement

Faune sauvage : bientôt, une stratégie globale

Au-delà de la restauration écologique de l'îlot Leprédour, la province Sud a souhaité se doter d'une stratégie à long terme de gestion faunistique et cynégétique. Elle s'est donc appuyée sur l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) dont l'expertise est reconnue au plan national et international. Dans ce contexte, un missionnaire mandaté par la province Sud s'est rendu sur le territoire en mars dernier afin d'étudier et d'analyser l'activité cynégétique locale, avant d'émettre diverses pistes d'action.

Par Aurélie Cornec

RÉSERVE NATURELLE CAP N'DUA KÖN UA

La réserve du cap N'Dua ouverte au public

La piste d'accès à la réserve du cap N'Dua est réhabilitée et balisée. Un observatoire des baleines à bosse attend son public. Le site ouvre le 4 août.

L'inauguration officielle des aménagements (piste d'accès et observatoire des baleines à bosse) de la réserve naturelle du cap N'Dua s'est déroulée le 5 avril dernier. L'événement a réuni le président de la province Sud, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (propriétaire foncier du site), les représentants coutumiers concernés du Grand Sud, les représentants des mairies du Mont-Dore et de Yaté, ainsi que la société Vale NC pour son soutien financier.

Un programme de développement durable exemplaire

La réserve du cap N'Dua est dotée d'un plan de gestion provincial depuis 2010. Ses objectifs sont la protection, la conservation de la biodiversité ainsi que sa valorisation socio-économique. Les populations du Grand Sud se sont fortement investies et se sont approprié le programme, notamment les clans de Goro et de l'île Ouen, en lien avec les comités de gestion du patrimoine mondial de l'Unesco du Grand Lagon Sud.

Entre 2010 et 2012, une première phase opérationnelle a permis de garantir le respect des lieux selon les usages.

Une biodiversité protégée depuis quarante ans

La réserve naturelle du cap N'Dua a été créée en 1972 par le Territoire de la Nouvelle-Calédonie dans le but de préserver la biodiversité des lieux face à un développement intense de l'activité minière. En 1990, la gestion des aires protégées est devenue une compétence provinciale. Aujourd'hui, ce site est toujours protégé et bénéficie d'un statut de « réserve naturelle ».

D'ici fin 2012, diverses actions sont projetées : aménagement de deux blocs de toilettes sèches et d'un faré d'accueil pour le public, lancement des études relatives, d'une part, à la restauration des zones très dégradées de la réserve, d'autre part, à la sécurisation de l'accès maritime de la réserve, pose de quatre corps-morts et schéma de développement du réseau de sentiers de randonnée.

Entre 2012 et 2016, un nouveau programme inscrit sur la durée se veut le gage d'un développement durable adapté aux besoins des usagers et aux enjeux écologiques du secteur.

4 et 5 août : réservez votre week-end

L'inauguration « grand public » se tiendra le week-end des 4 et 5 août. À cette occasion, des activités de découverte de la biodiversité des lieux seront proposées ainsi que l'observation des baleines à bosse dans le lagon et la baie de Prony.

Par Marie-Lise Rousselot

Des produits de chez nous, près de chez vous

Lancée fin 2011, l'association Marché Broussard regroupe près de 70 producteurs. Objectif : favoriser la vente directe de produits locaux dans les communes de l'agglomération. Coup d'envoi le 11 juillet à Dumbéa.

Tous les samedis, dès 5 heures du matin, la halle de Ducos s'anime. Fruits, légumes, viandes, volailles, charcuteries, produits de la mer, café, miel, achards, vanille, plantes et fleurs prennent place sur les étals. Bienvenue au Marché Broussard, le rendez-vous des produits frais à Nouméa et peut-être bientôt tout près de chez vous…

Fruit d'une réflexion menée conjointement par la province Sud, la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie et les producteurs locaux, le Marché Broussard, dont le premier s'est tenu en décembre dernier, doit permettre de valoriser les productions locales et d'en faciliter l'écoulement tout en privilégiant la proximité avec les consommateurs, une qualité constante et des prix attractifs.

Proximité

Pour répondre à ces critères, le circuit court est privilégié (vente directe du producteur au consommateur, ou présence d'un seul intermédiaire). Un choix gagnant-gagnant puisqu'il garantit, d'une part, la traçabilité des produits et le bon rapport qualité-prix aux consommateurs et, d'autre part, une rémunération correcte aux producteurs.

Autre atout du Marché Broussard : sa vocation itinérante dans les communes du Grand Nouméa. En 2012, des déplacements événementiels, la journée et en nocturne, auront lieu dans les villes de l'agglomération. L'occasion pour Dumbéa, le Mont-Dore, Païta et Nouméa de proposer une animation à leurs habitants, tout en offrant aux exposants de nouveaux lieux de distribution et une clientèle élargie.

« Le Marché Broussard répond à une demande de visibilité des producteurs. C'est pourquoi nous avons mis sur pied ce projet qui doit booster la vente directe des produits locaux et valoriser le travail des exploitants agricoles. À terme, le Marché Broussard devra aussi créer une synergie entre les producteurs de la ceinture verte – la zone de cultures située autour de l'agglomération.

Pour cela, le Marché Broussard s'installera aussi, de façon ponctuelle, au sein même des exploitations. Les Fraisiers de Païta seront les premiers à se prêter au jeu, en accueillant sur leur exploitation une vingtaine d'exposants, membres de l'association, pour un Marché Broussard exceptionnel qui aura lieu durant la matinée du dimanche 9 septembre. »

Nicole Andréa-Song, présidente de la commission du développement rural

Calendrier

Mercredi 11 juillet
de 15h à 19h
au parc Fayard, Dumbéa

Mercredi 25 juillet
de 15h à 19h
à Rivière-Salée, Nouméa

Vendredi 3 août
de 15h à 19h
place des Accords, Mont-Dore

Mercredi 29 août
de 15h à 19h
à la Vallée-du-Tir, Nouméa

Dimanche 9 septembre matin
aux Fraisiers de Païta

Mercredi 19 septembre
de 15h à 19h
au parc Fayard, Dumbéa

Vendredi 19 octobre
de 15h à 19h
place des Accords, Mont-Dore

Mercredi 31 octobre
de 15h à 19h
aux Farés de l'Anse-Vata, Nouméa

Mercredi 28 novembre
de 15h à 19h
auparc Fayard, Dumbéa

Authenticité

En parallèle, et pour soutenir ce projet, d'autres actions sont menées avec le soutien financier (25 millions de francs) de la province Sud : le relooking de la halle de Ducos, l'édition d'une plaquette d'information et, prochainement, la réalisation de panneaux d'identification individualisés pour chaque producteur, une signalétique commune pour l'affichage des prix et la mise en ligne d'une page dédiée au Marché Broussard sur le site internet **www.province-sud.nc**

Côté calendrier enfin, une date de lancement est d'ores et déjà fixée pour le premier déplacement du Marché Broussard dans les communes de l'agglomération : il se tiendra, le 11 juillet prochain, au parc Fayard de Dumbéa. Alors tous à vos paniers !

« Je suis présente au marché de Ducos depuis six ans, à défaut d'avoir pu obtenir une stalle au marché de Port Moselle, comme de nombreux autres producteurs, qui eux aussi ont choisi d'adhérer au Marché Broussard.
La démarche de l'association nous a permis d'améliorer l'organisation du marché et surtout de privilégier les circuits courts entre producteurs et consommateurs.
Ce modèle est satisfaisant à la fois pour les clients, car les prix sont attractifs, et pour nous, producteurs, qui vivons mieux de notre activité. »

Francesca Morlet, membre de l'association Marché Broussard, filière « produits de la mer »

© Alexia Mudet

« Je vends mes produits au marché de Ducos depuis plusieurs années. Avant cela, je passais par des colporteurs, mais ce système n'était pas suffisamment rentable. Alors qu'avec le Marché Broussard je peux vendre mes légumes en direct, à meilleur prix pour moi mais aussi pour les clients. Tout le monde y gagne. En plus, cela apporte une facette supplémentaire à mon métier : celle du contact avec la clientèle, qui me plaît beaucoup. Et je crois que les clients aussi apprécient cet aspect, ils sont très curieux de savoir qui sont les producteurs des légumes qu'ils consomment, comment nous travaillons, etc. Il m'arrive même de leur donner des conseils pour entretenir leurs potagers ! »

Kalinka Persan, membre de l'association Marché Broussard, filière « fruits et légumes »

Par Marie-Lise Rousselot

Profession Coordonnateur

Depuis 2006, le service des études et du développement local de la direction du Développement rural de la province Sud dispose d'agents coordonnateurs. Rencontre avec l'un d'entre eux.

Précédemment technicien à l'Institut agronomique calédonien, Donny Wamytan, 35 ans, est coordonnateur à la Direction du Développement rural (DDR) depuis trois ans, il est basé à La Foa. Comme ses sept collègues répartis sur l'ensemble de la province Sud, il évolue sur une zone géographique spécifique – les communes de Farino, Sarraméa et Moindou dans son cas.

« La première mission de mon poste est de réaliser un état des lieux du secteur agricole et rural », explique- t-il. Lancé en 2011 dans le cadre de la feuille de route Cap Sud 21, ce travail doit aboutir à un diagnostic. Une véritable photographie d'une commune qui permettra de *« mieux connaître le territoire, ses contraintes, ses atouts, ses spécificités… afin d'adapter les actions que nous y menons »*. Donny sillonne donc la région pour enquêter auprès des professionnels du milieu agricole. Pour l'heure, il se concentre principalement sur la commune de Moindou dont le diagnostic devra s'achever cette année.

Optimiser le développement local

Les coordonnateurs de la DDR ont également une mission d'instruction des demandes de création d'exploitation agricole, conformément au nouveau code de développement entré en vigueur au 1er janvier 2012. Pour cela, un bureau est ouvert au public en semaine à l'antenne de La Foa.

L'animation du terrain est aussi une fonction des coordonnateurs. *« Il s'agit d'accompagner les structures de développement local dans leurs projets. À Moindou, j'ai ainsi participé au lancement d'une pépinière de reboisement dont la production est aujourd'hui d'environ 4 000 plants par an »*, se réjouit Donny. Un succès qui illustre bien l'efficacité, sur le terrain, des agents coordonnateurs de la DDR et leur rôle dans la réalisation des projets.

Pour en savoir plus : secrétariat du service des études et du développement local, tél. 27 05 99.

L'utilité de la proximité

Donny Wamytan estime consacrer environ 50 % de son temps de travail au terrain. *« Être coordonnateur demande un bon sens relationnel. Les connaissances générales sur le monde agricole sont nécessaires, mais c'est avant tout la relation que l'on établit avec les populations qui nous permet d'avancer. On se sent utile pour les autres ! »*

Par Marie-Lise Rousselot

Tous diplômés en « Développement Territorial » !

Grâce à la DDR, et avec l'UNC, un nouveau métier de « coordonnateur du développement rural » existe désormais. La formation diplômante est en place depuis l'an dernier.

En 2011, dix techniciens agricoles (dont huit coordonnateurs) du service des études et du développement local (SEDEL) de la direction du Développement rural sont retournés à l'université pour préparer un diplôme « Développement Territorial ».

Une approche transversale du développement rural

Car, en Nouvelle-Calédonie, comme ailleurs, les espaces ruraux suscitent un intérêt grandissant et les agriculteurs sont désormais amenés à cohabiter avec d'autres acteurs du milieu rural. En province Sud, cette approche plurielle est désormais intégrée. Le concept de développement local à destination du milieu rural fait son chemin, afin d'organiser un développement harmonieux.

Sur le terrain, cette approche se concrétise notamment à travers la mission confiée à la DDR – conformément au plan d'action provincial Cap Sud 21 – qui consiste à dresser un état des lieux précis des activités et à mettre en place des outils de suivi et d'analyse des situations.

Un nouveau diplôme avec l'UNC

À cette fin, le SEDEL a permis aux dix techniciens de la DDR de faire l'apprentissage d'un nouveau métier, celui de « coordonnateur du développement rural ».

Pour découvrir l'analyse systémique, le développement territorial, la mise en tourisme ou encore l'approche des systèmes agraires et de la ruralité, cette reconversion a consisté en l'obtention d'un diplôme d'Université (DU) « Développement Territorial », proposé en collaboration par la province Sud et l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC).

Promo 2012 : toutes les directions concernées

Après cette expérience très satisfaisante, une seconde promotion de seize agents suivra la même formation à partir de juillet. Elle concernera cette fois d'autres directions du pôle Développement durable : directions de l'Environnement, de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi, du Développement rural, ainsi qu'un agent de la province des îles Loyauté.

L'acquisition de ces nouvelles connaissances méthodologiques sera utile aux différentes directions provinciales concernées par la réalisation des diagnostics de territoire, ensuite analysés au niveau du Schéma provincial d'aménagement du territoire, véritable outil d'accompagnement des projets au bénéfice final des administrés de la province Sud. Espérons que ce DU, exemple d'un partenariat réussi entre la province Sud et l'UNC, soit reconduit en 2013.

> FESTIVAL

« Voix du Sud » invite Papeete

Du 24 août au 2 septembre, venez découvrir le talent et apprécier la diversité des chorales calédoniennes avec le festival « Voix du Sud », organisé par la province Sud. Plus de vingt-cinq ensembles vocaux vont se produire, de Nouméa au Dock socioculturel de Païta, en passant par l'église de la mission de Thio et les centres culturels de Boulouparis, du Mont-Dore ou de La Foa. Les concerts sont gratuits. Pour sa 8e édition, « Voix du Sud » a l'honneur d'accueillir un ensemble vocal du Pacifique, Upa Rau, dirigé par Emmanuelle Vidal. Ces dix chanteurs issus de la chorale du Conservatoire artistique de Polynésie française ont un répertoire éclectique : gospel, chant sacré, lyrique, baroque, romantique, traditionnel polynésien, variété, le tout interprété en français, en anglais, en italien et en polynésien.

Le programme est disponible sur le site : **www.province-sud.nc**

© Conservatoireartistique de la Polynésie française
© Annabelle Noir

> FESTIVAL

Pluie d'étoiles sur La Foa

Vendredi 29 juin, ne ratez pas l'ouverture du 14e Festival du cinéma de La Foa et sa projection en plein air sur la place du village, en compagnie de l'invitée, l'actrice Miou-Miou. Pendant une semaine, vingt et un films internationaux seront présentés entre La Foa et Nouméa dans six catégories, dont celles des « Premier film », « Un certain jeu » ou encore « Une ville, trois univers », avec Le Havre pour commencer. Lors de la clôture, le vendredi 6 juillet, les productions calédoniennes seront à l'honneur avec la remise des prix du concours de clips parrainé par la SACENC, du concours Société Générale Jeunes Talents et du concours Groupama de courts-métrages.

Billetterie ouverte à partir du 16 juin à La Foa Tourisme et au Cinécity à Nouméa.

> SORTIE

À la découverte des baleines

Pour la deuxième année consécutive, l'île Ouen organise la Fête de la baleine, une initiative du comité de gestion local, soutenue par la province Sud. Le samedi 4 août, les visiteurs, accueillis par les habitants, pourront observer les baleines, mais également découvrir la culture, l'histoire et l'environnement de l'île Ouen. Le week-end des 4 et 5 août verra aussi l'ouverture officielle au grand public de la réserve naturelle du cap N'Dua, avec son observatoire des baleines à bosse. À vos appareils photo pour des souvenirs inoubliables !

Renseignements et réservations au Point information touristique Grand Sud Mont-Dore : www.destinationgrandsud.nc ou 46 06 25, ou à la Maison du lagon de Nouvelle-Calédonie : www.maisondulagon.nc ou 27 27 27.

> SPECTACLE

Gare aux Bonimenteurs !

Dans ce spectacle pas comme les autres, chaque spectateur est invité à participer avant d'entrer dans la salle, en écrivant sur un petit bout de papier un thème qui lui passe par la tête. Ensuite, le tirage au sort décide de l'orientation que va prendre la soirée ! Vous l'aurez compris, les comédiens Marco et Ducci se lancent dans des improvisations autour des sujets lancés par le public. Un exercice difficile qu'ils réalisent avec brio et qui promet un spectacle nouveau à chaque représentation. Alors, igname, carambolage ou coup de chasse, c'est à vous de choisir ! Les Bonimenteurs, au centre culturel Tjibaou, dimanche 12, vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 août.

Renseignements : www.cameleon.nc ou 92 09 29.
Réservations : Photo Discount Anse-Vata, Kenu In et Géant Sainte-Marie.

> ANIMATION

Tous à l'Aquarium des lagons !

L'Aquarium des lagons donne rendez-vous aux amateurs de protection de l'environnement pendant les Journées mondiales de l'océan qui ont lieu entre le 4 et le 10 juin. Au programme, une animation écocitoyenne sur le thème « Stop aux déchets ! La mer n'est pas une poubelle ». Autre temps fort en juillet, avec le lancement de la nouvelle exposition de l'aquarium sur les animaux marins géants de Nouvelle-Calédonie.

Renseignements : www.aquarium.nc ou 26 27 31.

Photo : © DENV/P. Plichon

> EXPOSITION

Ukiyo-e, estampes japonaises

Dans le cadre du 120e anniversaire de la présence japonaise, le musée de Nouvelle-Calédonie présente une exceptionnelle collection d'estampes japonaises, rassemblées par Georges Hisao Tsushima. Né à Nouméa, juste avant l'internement des Japonais à Tatura en Australie, cet artiste considère le « Caillou » comme sa terre natale. G. H. Tsushima possède son propre musée, le Ukiyo-e Tsushima Museum, à l'est de Tokyo, et a organisé de multiples expositions de ses estampes à travers le monde.

Du 30 juin au 1er octobre 2012, au musée de Nouvelle-Calédonie. Renseignements : www.museenouvellecaledonie.nc ou 27 23 42.

> CONCERT

Thomas Enhco Trio

Le Conservatoire de musique et de danse de la Nouvelle-Calédonie accueille le jeune pianiste de jazz aux 130 concerts, Thomas Enhco ! C'est avec son trio qu'il vient cette fois jouer à Nouméa pour la deuxième fois. Il est accompagné de Chris Jennings à la contrebasse et de Nicolas Charlier à la batterie dans un concert résolument jazz, « Vous avez dit jazz ? ».

Au Conservatoire de musique et de danse de la Nouvelle-Calédonie, le jeudi 9 et le vendredi 10 août. Renseignements : www.conservatoiremusique.nc ou 24 63 15.

© Ph. Levy-Stab
© Christophe Charpenel

> JEUNE PUBLIC

Un premier festival rien que pour eux !

Du 17 au 22 juillet, le Centre d'art et la Maison du Livre ouvrent grandes leurs portes à un public haut comme trois pommes, âgé de deux à dpuze ans. Un programme spécial « vacances scolaires » leur a été concocté par la compagnie Les Kidams avec des spectacles, des contes, des ateliers, mais aussi des projections en plein air de dessins animés, des goûters et une chasse au trésor. Un vent de jeunesse va souffler sur le Faubourg-Blanchot !

Festival jeune public
Renseignements : Centre d'art : 25 07 50, ou à la Maison du Livre : www.maisondulivre.nc et 28 65 10.

Mais aussi…

Concert – *Enono anya* au centre culturel Tjibaou, vendredi 8 et samedi 9 juin, à 20h, salle Sisia. Renseignements : www.adck.nc ou 41 45 45.

Exposition – *Dear Tatura Kids, de l'enfance en Nouvelle-Calédonie à la déportation en Australie*, au centre culturel Tjibaou, du 26 juin au 5 août, allée centrale.

Exposition – *Les Japonais à Nouméa*, un parcours audiovisuel proposé par le Musée de la Ville du 6 juillet au 5 août. Renseignements : 26 28 05.

Foire – Foire de Thio, samedi 21 et dimanche 22 juillet. Renseignements : thio-tourisme@canl.nc ou 44 80 03.

Théâtre – *Le jour où Nina Simone a cessé de chanter*, mise en scène d'Alain Timar, avec Darina Al Joundi, au théâtre de l'Île, dimanche 12, vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 août. Renseignements : www.theatredelile.nc ou 25 50 50.

Foire – Foire de Bourail, vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 août. Renseignements : bourailtourisme@mls.nc ou 46 46 12.

Jeudi – Le Jeudi des communes de la province Sud, c'est le 23 août, place de la Marne !

Par Marie-Lise Rousselot

Des travaux qui roulent

Améliorer les conditions de circulation dans l'agglomération de Nouméa et du Grand Nouméa est une priorité pour la province Sud. Cette année, elle y consacrera environ 1,5 milliard de francs. Le point sur les quatre principaux chantiers en cours.

Ko We Kara, bientôt un nouvel échangeur

Quoi ?

Il s'agit de la construction d'un échangeur au niveau de Ko We Kara, comprenant la réalisation des bretelles et de deux giratoires, ainsi que d'un pont non courant à arc auto-ancré et à suspentes rayonnantes.

Où ?

Sur la voie express, entre les quartiers de Ducos et de Rivière-Salée à Nouméa.

Pourquoi ?

Pour offrir une liaison supplémentaire entre les quartiers de Ducos et de Rivière-Salée qui devrait permettre de délester l'échangeur Bonaparte (entrée de Rivière-Salée), quotidiennement saturé aux heures de pointe. L'accès à la presqu'île de Ducos sera ainsi facilité, notamment pour les usagers se rendant vers le nord, et le quartier de Rivière-Salée, aujourd'hui insuffisamment desservi, se trouvera désenclavé.

Quand ?

Les travaux ont débuté en février 2012. L'échangeur de Ko We Kara sera mis en service au quatrième trimestre de cette année et la fin des travaux de l'échangeur se fera début 2013, avec la livraison du pont sur le canal.

Combien ?

Le montant total de cette opération (chaussée de la voie express et pont sur le canal) s'élève à 1,6 milliard de francs.

Par qui ?

La direction de l'Équipement de la province Sud est le maître d'ouvrage de ce projet. Les travaux sont effectués par l'entreprise Pontoni en association avec la société Berthold (pont) et par l'entreprise Colas (giratoires et bretelles).

La rue du Docteur-Schweitzer, bientôt plus fonctionnelle

Quoi ?

Les travaux consistent en une reconstruction du réseau d'eaux pluviales et en la création d'un réseau d'eaux usées. La voirie est également reprise avec des travaux de chaussée sur 450 mètres linéaires : mise en place d'un revêtement en enrobé et en surlargeur pour le stationnement, et création d'un trottoir en béton.

Où ?

Rue du Docteur-Schweitzer, dans le quartier de Logicoop à Nouméa.

Pourquoi ?

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la cession à la ville de Nouméa des rues provinciales du quartier de Logicoop.

Quand ?

Les travaux ont débuté en février 2012 pour une durée d'environ dix mois.

Combien ?

Le montant du marché passé s'élève à près de 100 millions de francs.

Par qui ?

La direction de l'Équipement de la province Sud est le maître d'œuvre de ce projet. Les travaux seront effectués par le groupement d'entreprises Jean Lefebvre Pacifique-Travaux Concept NC.

Un boulevard urbain à Boulari

Quoi ?

Ce chantier concerne la requalification de la première section de la RP1 (route du Sud) en boulevard urbain sur 800 mètres linéaires. Celui-ci comprendra deux fois deux voies de circulation, une piste cyclable, deux trottoirs et une bande d'espace vert de part et d'autre de la chaussée. Les deux principaux carrefours seront équipés de feux tricolores. Les deux voies de circulation latérales constitueront, à terme, les voies du futur Transport en Commun en Site Propre de l'agglomération.

D'autres travaux sont également prévus en 2012 : réalisation d'un cadre d'assainissement (travaux en cours), aménagements paysagers, pose de mobilier urbain, ou encore mise en place de feux tricolores.

Où ?

Les travaux auront lieu dans la commune du Mont-Dore, sur la route provinciale n° 1 au niveau du centre-ville de Boulari, sur la section comprise entre le giratoire des Sports et le carrefour Ah Yen.

Pourquoi ?

Dans le cadre de l'aménagement du centre-ville de Boulari, piloté par la ville du Mont-Dore, il convenait de requalifier la route provinciale afin de lui donner une véritable dimension de rue de ville, facilitant notamment la circulation des véhicules, mais aussi des piétons et des deux-roues.

Quand ?

Ce chantier routier débutera en juillet 2012 pour une durée d'environ un an.

Combien ?

Le montant des travaux s'élève à près de 400 millions de francs.

Par qui ?

La direction de l'Équipement de la province Sud est le maître d'œuvre de ce projet. Les travaux seront effectués par l'entreprise Colas.

La route des Artifices change de look

Quoi ?

Ce chantier correspond à l'aménagement de la première section de la route des Artifices sur un linéaire de 220 mètres entre la rue Flize et la rue de la Frégate-Le Nivôse. Il consiste en une reprise complète de la voirie avec la réalisation de trottoirs et de dépose-minute en béton. Le profil en travers est traité de manière à sécuriser les traversées piétonnes grâce à une chaussée de niveau avec le trottoir. Les réseaux d'assainissement seront également renforcés et l'éclairage public refait à neuf.

Où ?

Route des Artifices, dans le quartier de l'Artillerie à Nouméa.

Pourquoi ?

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la construction du bâtiment administratif de l'Artillerie afin de contribuer à mettre en valeur le pôle administratif provincial.

D'autres travaux sont également prévus en 2012 : mise en place de fourreaux pour le passage d'une fibre optique entre l'immeuble Clemenceau et le nouveau bâtiment administratif, aménagements paysagers et pose de mobilier urbain.

Quand ?

Ce chantier a commencé en juin 2012 pour une durée d'environ neuf mois.

Combien ?

Le montant du marché passé s'élève à près de 135 millions de francs.

Par qui ?

La direction de l'Équipement de la province Sud est le maître d'œuvre de ce projet. Les travaux seront effectués par le groupement d'entreprises Colas-Pacific VRD.

PAR NELLY JUTTEAU

Bio

Albert Luepack est un *« fana de pétanque »*. Il rejoint aussi régulièrement ses amis sur Bourail et Koné pour *« un coup de pêche »*. À Nouméa aussi, il aime *« taquiner le rouget et le bec de cane »* avec son frère.

Albert Luepack

L'ange gardien des Bougainvillées

Albert Luepack est directeur du foyer Les Bougainvillées depuis huit ans. Le foyer peut accueillir jusqu'à 23 enfants, filles et garçons, suite à un placement judiciaire ou administratif. *« En tant que directeur, je suis en charge du bon fonctionnement de l'établissement. Je veille à l'application des décisions prises par les services de tutelle. J'anime une équipe pluridisciplinaire de 14 personnes : psychologue, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, auxiliaires de vie et personnel technique. »* Le directeur a aussi la responsabilité de la sécurité des jeunes, du personnel et des locaux et est en charge de la gestion financière et administrative ainsi que de l'intendance du foyer. *« L'objectif du placement est d'aider chaque enfant, pour qu'il puisse se reconstruire et retourner vivre auprès des siens si toutes les conditions d'accueil sont réunies. C'est dans cette co-éducation que nous travaillons avec les parents, pour que le lien soit maintenu. »*

Parcours

Originaire de Lifou, Albert Luepack envisageait une carrière militaire dans l'armée de l'air en intégrant l'École des officiers de réserve d'Evreux, avant de se tourner vers le secteur social. D'abord éducateur spécialisé au foyer Georges-Dubois, il en prend ensuite la direction par intérim. En 1985, il est nommé directeur du foyer de Néméara à Bourail. Un poste qu'il occupe quinze ans avant de partir à Rennes pour passer le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social et médico-social (CAFDES) à l'École nationale de la santé publique. *« Cela a été un sacrifice de reprendre mes études à 43 ans. Ce diplôme, je le dois à mon épouse et à nos quatre enfants qui m'ont accompagné. »* C'est à son retour qu'il prend la direction du foyer des Bougainvillées.

Bio

Eddie consacre une grande partie de son temps libre à la musique. Pianiste, il joue ponctuellement, en studio ou en live, avec des artistes ou des groupes locaux comme Dick et Hnatr, Edou, Gulaan, Jeanne Hue, Tyssia... Une passion qui lui a permis de voyager dans presque tous les pays du Pacifique, en Métropole, mais aussi en Afrique, au Mali, à l'occasion d'un festival organisé en plein désert !

Eddie Waimo

Artiste au carré

Eddie Waimo est comptable au service de la gestion des moyens de la direction Juridique et d'Administration générale (DJA). *« Ce service est en charge des moyens financiers et matériels de l'hôtel de la province Sud. Mon travail consiste à gérer les commandes jusqu'à la liquidation des factures, pour l'entretien du bâtiment, les fournitures de bureau, ou encore l'entretien des véhicules de la flotte provinciale. »* Le service étant rattaché au cabinet, Eddie assure aussi le suivi des dépenses de l'exécutif, *« lors de l'organisation de manifestations, de cérémonies, ou encore pour les ordres de missions locales ou internationales des élus. C'est très varié et c'est ce que j'apprécie. »*

Parcours

Après un bac en comptabilité-gestion au lycée Lapérouse et un DEUG de droit à l'Université de la Nouvelle-Calédonie, Eddie Waimo entre à l'hôtel de la province Sud dans le cadre du Programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC). Un an et demi pendant lequel il est formé à la gestion du personnel de la DJA, *« je m'occupais des congés annuels, maladie ou personnels des agents provinciaux »*. En 2008, il est embauché en CDD à la comptabilité, qui fait partie du même bureau. Deux renouvellements de contrat plus tard, soit en septembre dernier, il signe un CDI.

PROVINCE SUD

Les services de la **province Sud**

HÔTEL DE LA PROVINCE SUD

ARTILLERIE 9 RTE DES ARTIFICES BP L1 98849 NOUMÉA CEDEX
Standard tous services : 25 80 00 - Fax 25 80 44 - sg.contact@province-sud.nc

> Cabinet de l'exécutif :		
- Présidence (presidence.contact@province-sud.nc)	25 80 00	
- 1er vice-présidence	25 81 40	
- 2e vice-présidence	25 80 63	
- 3e vice-présidence	25 81 04	
> Directeur de cabinet et chef de cabinet (cabinet.contact@province-sud.nc)	25 81 42	
> Secrétariat général (sg.contact@province-sud.nc)	25 80 42/25 81 72/25 80 38	Fax 25 80 44
- Cellule communication (communication@province-sud.nc)	25 81 22	Fax 25 81 26

DIRECTION JURIDIQUE ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ARTILLERIE 9 RTE DES ARTIFICES BP L1 98849 NOUMÉA CEDEX
Standard tous services : 25 80 00 - Fax 25 81 12 - dja.contact@province-sud.nc

> Service des affaires juridiques, générales et de la documentation	25 80 55	Fax 25 80 29
> Service du secrétariat de l'assemblée et de la coordination administrative	25 81 88	Fax 25 81 12
> Service de la gestion et des moyens	25 80 90	Fax 25 81 84

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

IMM GALLIÉNI I CTRE VILLE 5 RUE DU GAL GALLIÉNI BP U2 98852 NOUMÉA CEDEX
Standard tous services : 24 25 70 - Fax 25 13 63 - dpass.contacts@province-sud.nc

> Service de la gestion du personnel (SGP)	24 25 88	Fax 24 25 79
> Service des infrastructures et de l'équipement (SIE)	24 25 93	Fax 23 21 93
> Service réglementation épidémiologie évaluation et contrôle (SREEC)	24 26 45	Fax 25 13 63
> Service de la gestion financière administrative et technique (SGFAT)	24 25 95	Fax 24 25 96
> Service de l'Action Sociale - Assistantes sociales (SAS)	24 25 84	Fax 24 39 45
■ SOUS-DIRECTION À LA SANTÉ PUBLIQUE (SDSP)	24 25 85	Fax 24 25 97
> Service de prévention, d'éducation sanitaire et de la promotion de la santé	24 25 98	Fax 24 39 46
> Protection Infantile (CSF de Montravel)	27 53 48	Fax 27 53 49
> Protection Maternelle (CSF de Montravel)	27 23 70	Fax 28 58 04
> Centre de conseil familial CSF de Montravel)	27 23 70	Fax 28 58 04
> Cabinet dentaire (CSF de Montravel)	28 85 32	Fax 28 58 04
> Centre Médico Scolaire (CMS) + Orthophonistes (CSF de Montravel)	27 33 60	Fax 25 96 87
> Centre Médico Social de Kaméré + Cabinet dentaire	27 79 17	Fax 28 87 62
> Centre Médico Social de Saint Quentin	43 66 86	Fax 43 88 74
> Pôle santé social de la Rivière-Salée (PMI et Assistantes sociales)	43 34 11	Fax 43 72 80
> ESPAS-CMP - Espace de prévention d'accompagnement et de soins et Centre de dépistage anonyme et gratuit du SIDA (28 60 06)	27 27 73	Fax 28 55 28
> Centre Médico Social de l'Île des Pins	46 11 15	Fax 46 11 45
> Centre Médico Social de Yaté	46 41 35	Fax 46 41 13
> Centre Médico Social de Dumbéa	41 80 08	Fax 35 49 51
> Centre Médico Social de Boulari	43 53 77	Fax 41 72 76
> Centre Médico Social de Païta	35 31 18	Fax 35 38 06
> Centre Médico Social de Thio	44 52 22	Fax 44 50 16
> Centre Médico Social de La Foa	44 32 14	Fax 44 30 33
> Centre Médico Social de Bourail	44 11 61	Fax 44 19 22
■ SOUS-DIRECTION MÉDICO SOCIALE (SDMS)	24 39 47	Fax 25 13 63
> Service de l'accompagnement des structures et des actions associatives (SASAA) Handicap, exclusion, personnes âgées	24 25 74	Fax 24 26 47
> Foyer - Logement d'aide aux personnes âgées Cité N'Géa	27 21 78	Fax 27 22 02
> LE RELAIS - Centre de traitement des violences conjugales et intra-familiales 14, rue Frédéric Surleau	23 26 26	Fax 23 26 27
> Service enfance famille et Foyers d'enfants placés (SEF)	24 25 90	Fax 24 39 49
> ENFANCE MALTRAITÉE (Numéro vert - Appel gratuit)	05 44 44	
> FAMILLES D'ACCUEIL pour l'aide sociale à l'enfance (Numéro vert - Appel gratuit)	05 00 06	
> Service des aides médicales et des aides sociales légales 17, rue Georges Clémenceau	27 90 70	Fax 27 90 90
> Bureau des aides sociales - Aide aux personnes âgées, personnes handicapées	24 25 76	Fax 24 25 75

Pour les Secteurs d'Assistantes sociales voir dans commune de Nouméa lettre A - Dans les pages Blanches de l'annuaire.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION DE LA PROVINCE SUD

CTRE VILLE 2 RUE DU GAL GALLIÉNI BP 3104 98846 NOUMÉA CEDEX
Standard tous services : 24 60 60 - Fax 24 60 69 - des.direction@province-sud.nc

> Service de l'Enseignement et de l'Action Éducative	24 60 81	Fax 24 67 10
> Service de l'Administration et des Finances	24 60 74	Fax 24 67 13
> Service des Ressources Humaines	24 60 70	Fax 24 61 67
> Service des Bourses et Aides aux Élèves et Étudiants	24 60 00	Fax 24 61 04

DIRECTION DU LOGEMENT

CTRE VILLE 12 AV PAUL DOUMER BP J3 98849 NOUMÉA CEDEX
Bureau administratif et financier dont secrétariat : 27 31 61 - Fax 27 02 77 - dl.contact@province-sud.nc

> Service des aides aux personnes	24 32 82	
> Service des aides à la construction	23 28 12	
> Service de l'accompagnement au logement	23 28 11	

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CTRE VILLE 19 AV DU MAL FOCH BP 3718 98846 NOUMÉA CEDEX
Standard tous services : 24 32 55 - Fax 24 32 56 - denv.contact@province-sud.nc

> Direction	24 61 75	Fax 24 32 57
> Service de prévention des pollutions et des risques (SPPR)	24 32 61	Fax 24 32 57
> Service Administratif et Financier	24 32 58	Fax 24 32 56
> Service conservation de la biodiversité	24 61 98	Fax 24 32 56
> Bureau Expertise Écologique	24 35 03	Fax 24 32 56
> Bureau Brigade de la nature :		
- Brigade de la nature - Sud	77 40 68	Fax 24 32 56
- Brigade de la nature - Nouméa	24 32 55	Fax 24 32 56
- Brigade de la nature - Nord	46 14 50 (Bourail)/46 95 73 (La Foa)	Fax 24 32 56
> Service Aires protégées aménagées	24 32 60	Fax 24 32 56
> Antenne territoriale Grand Sud - Parc provincial de la Rivière Bleue	43 61 24	Fax 43 61 34
> Antenne territoriale Grand Nouméa - Parc zoologique et forestier	27 89 51	Fax 27 89 50
> Les chargés de mission rattachés à la DIRECTION :		
- Chargé de mission code de l'Environnement	24 32 62	
- Chargé de mission environnement cynégétique	24 32 68	
- Chargé de mission environnement et développement du territoire	24 61 71	
- Référente communication	24 35 04	

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

DUCOS LE CENTRE ET LE FORUM DU CENTRE 30 RTE DE LA BAIE DES DAMES BP 7955 98801 NOUMÉA CEDEX
Standard tous services : Ducos le Centre 23 28 30 - Fax 23 28 31
Standard tous services : Ducos le Forum du Centre 23 33 72 - Fax 23 29 90- defe.contact@province-sud.nc

> Service du développement économique - SDE	23 28 33	Fax 23 20 80
> Service de l'emploi et de la formation - SEF	28 01 72	Fax 23 22 84
> Pôle Employeur	270 400	
> Bureau de médiation et d'insertion de proximité- BMIP	23 28 32	Fax 23 29 90

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT RURAL

CTRE VILLE 4 RUE DU GAL GALLIÉNI BP 2386 98846 NOUMÉA CEDEX
Standard tous services : 27 26 74 - Fax 27 05 77 - ddr.contact@province-sud.nc

> Secrétariat de direction	27 05 78	Fax 27 05 77
> Service de l'administration et des aides (SAA)	27 26 74	Fax 27 05 92
> Service d'appui technique et de conseil de gestion (SATEG)	27 05 93	Fax 27 05 84
> Service de la sylviculture de l'eau et de la lutte contre l'érosion (SSELCE)	27 05 94	Fax 27 05 92
> Service des études et du développement local (SEDEL)	27 05 99	Fax 27 05 77
> Centre de ressources documentaires	27 05 82	Fax 27 05 77
> DDR Bourail	44 13 27	Fax 44 11 20
> DDR Île des Pins	44 11 06	Fax 46 11 06
> DDR La Foa	44 31 53	Fax 44 70 08
> DDR Mont-Dore	41 20 88	Fax 41 67 45
> DDR Païta	35 31 15	Fax 35 21 01
> DDR Païta Station zootechnique	35 35 95	Fax 35 35 95
> DDR Païta Pépinière provinciale	35 21 08	Fax 35 21 08
> DDR Saint-Louis (Bio fabrique)	43 82 96	Fax 43 82 96
> DDR Thio	41 18 31	Fax 41 13 16
> DDR Yaté	46 40 21	Fax 46 40 21

DIRECTION DE LA CULTURE

CTRE VILLE 16 RUE DU GAL GALLIÉNI BP 2365 98846 NOUMÉA CEDEX
Standard tous services : 24 60 90 - Fax 24 60 91 - dc.contact@province-sud.nc

> Service du patrimoine historique et culturel	24 60 90	
> Service du développement artistique et culturel	24 60 90	
> Bureau de gestion des moyens	24 60 90	
> Bureau de gestion comptable	24 60 90	
> Bureau d'accueil de tournages	24 60 90	

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CTRE VILLE 12 RUE DE VERDUN BP 725 98845 NOUMÉA CEDEX
Standard tous services : 24 38 60 - Fax 24 35 98 - djs.contact@province-sud.nc

> Service de la jeunesse	24 60 99	
> Service des sports	26 91 25	
> Bureau du secrétariat du personnel et des moyens	26 46 26	
> Bureau financier et administratif	26 49 82	
> Piste cyclable de Tina	77 59 36	
> Stade du PLGC	77 59 83	
> Centre des activités nautiques	27 43 36	Fax 27 83 45
> Centre d'accueil permanent de Poé	41 25 75	Fax 41 30 78

MAISON DE LA FEMME

CTRE VILLE 14 RUE FRÉDÉRIC SURLEAU BP L1 98849 NOUMÉA CEDEX
Tél. 25 20 47 - Fax 25 00 18 - maisondelafemme@province-sud.nc

DIRECTION DU SYSTÈME D'INFORMATION

ARTILLERIE 55 RUE GEORGES CLÉMENCEAU BP 3215 98846 NOUMÉA CEDEX
Standard tous services : 24 44 00 - Fax 24 44 50 - dsi.contact@province-sud.nc

> Bureau administratif et comptable	24 44 05	
> Service de l'assistance et des infrastructures	24 44 45	
> Service des applications métiers	24 44 51	

DIRECTION DES FINANCES

ARTILLERIE 55 RUE GEORGES CLÉMENCEAU BP 3215 98846 NOUMÉA CEDEX
Standard tous services : 24 44 00 - Fax 24 44 57 - dfi.contact@province-sud.nc

> Direction - Secrétariat	24 44 10	Fax 24 44 57
> Service des affaires budgétaires	24 44 08	
> Service de l'exécution budgétaire	24 44 17	

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

ARTILLERIE 55 RUE GEORGES CLÉMENCEAU BP 3215 98846 NOUMÉA CEDEX
Standard tous services : 24 45 00 - Fax 24 45 50 - drh.contact@province-sud.nc

> Service de gestion du personnel et de la rémunération	24 45 00	Fax 24 45 50
> Service de la formation, de l'insertion et de la prévention	24 45 00	Fax 24 45 50
> Service du développement des carrières du conseil et des relations sociales	24 45 00	Fax 24 45 50
> Cellule administrative et de gestion des moyens	24 45 00	Fax 24 45 50

DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

VALLÉE DU TIR 1 RUE ÉDOUARD UNGER BP H4 98849 NOUMÉA CEDEX
Standard tous services : 27 28 11 - Fax 27 77 37 - de.direction@province-sud.nc

> Direction - Secrétariat	27 02 50	Fax 27 77 37
> Service administratif et financier	27 28 11	Fax 27 94 17
> Service des études	27 28 11	Fax 27 94 10
> Service de l'urbanisme de l'aménagement et des transports	27 28 11	Fax 27 94 11
> Service de la construction	27 28 11	Fax 27 94 10
> Subdivision Sud	27 02 71	Fax 27 44 48
> Subdivison Nord	44 32 26	Fax 44 33 23

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES MOYENS

ZI DUCOS 2 RUE FULTON BP 17022 98862 NOUMÉA CEDEX
Standard tous services : 26 31 24 - Fax 25 30 89 - dpm.contact@province-sud.nc

> Service topographique et foncier	26 31 24	Fax 25 30 89
- Bureau topographique nord (Bourail)	44 12 92	
- Bureau topographique centre (La Foa)	44 31 07	
> Service du domaine et du patrimoine	26 31 24	Fax 25 30 89
- Bureau entretien des logements et des bâtiments	27 26 49	
> Service des moyens	26 31 24	Fax 25 30 89
> Aérodrome de l'île des Pins	46 16 60	Fax 46 16 62

■ ANTENNE PROVINCE SUD DE LA FOA 88 AV CHARLES DE GAULLE 98880 LA FOA
Standard tous services : 44 31 70 - Fax 44 34 32 - yan.leherle@province-sud.nc
> Voir pages LA FOA

PROMOSUD SAEM SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET DE FINANCEMENT DE LA PROVINCE SUD
IMMEUBLE CENTRE SUD 1 BIS RUE BERTHELOT BP 295 98845 NOUMÉA CEDEX
Standard : 24 19 72 - Fax : 27 13 26 - info@promosud.nc - www.promosud.nc

Circuler plus facilement grâce à l'échangeur de Ko We Kara

Véritable prouesse technique, l'échangeur de Ko We Kara va permettre **chaque jour** à quelque **10 000 personnes** d'accéder plus facilement à Ducos, mais aussi à plus de **56 000 véhicules** de mieux circuler aux abords de l'agglomération de Nouméa.

Coût total du chantier : **1,6 milliard de francs*.**

** Avec le cofinancement de l'État et de la Ville de Nouméa*

province-sud.nc/transports

La province Sud agit pour vous

PROVINCE SUD